

Rapport annuel 2013 UNICEF Belgique



Introduction

La situation des enfants continue à s'améliorer. C'est une réalité, même si l'actualité relayée par les médias nous laisserait plutôt croire le contraire. Le nombre d'enfants qui n'atteignent pas leur cinquième anniversaire a baissé l'année dernière à son niveau le plus bas. Pour nous, ceci est un excellent indicateur de l'évolution du bien-être des enfants dans le monde. Au cours des 25 dernières années, le nombre d'enfants qui meurent de causes évitables a été réduit de moitié. C'est une belle avancée. Pourtant, chaque jour, 18.000 enfants meurent encore avant l'âge de cinq ans. Ce sont 18.000 de trop.



Autre signe prometteur, l'éducation. Huit enfants sur dix fréquentent l'école dans le monde. Ils n'étaient qu'un sur deux il n'y a pas si longtemps.

C'est donc que les actions que nous menons avec nos partenaires – gouvernements, ONGs, donateurs – produisent des résultats mesurables sur le terrain. Les statistiques du développement les confirment. Mais le plus important à nos yeux, c'est que les enfants voient réellement leurs conditions de vie s'améliorer.

En 2013, la population belge a été particulièrement sensible à nos appels à la solidarité avec les enfants. Les dons et appuis financiers ont augmenté, pour atteindre 21 millions d'euros.

Nos actions de sensibilisation ont reçu le soutien de centaines de volontaires, notamment dans les Classes du monde, qui sont plus d'un millier maintenant. Les écoliers y apprennent à connaître leurs droits et leur universalité. Les enfants de Belgique ou de n'importe quel coin de la planète ont en effet les mêmes droits.

Nous avons finalement clôturé l'année d'une manière remarquable en remettant plus 35.000 signatures au cabinet du Ministre de la Coopération au Développement. C'était l'aboutissement de trois années de campagne en faveur de l'éducation dans les situations d'urgence. Notre action a porté des fruits et a favorisé l'adoption d'une résolution par le Parlement fédéral, à une large majorité.

Nous avons ainsi réalisé beaucoup de choses ensemble au cours de l'année écoulée, mais le travail n'est pas terminé. Nous savons que trois décès d'enfants sur quatre peuvent encore être évités. En éducation, le plus grand défi aujourd'hui est d'améliorer la qualité de l'enseignement alors que dans notre pays, c'est le nombre d'enfants qui vivent dans la pauvreté qui nous inquiète.

Avec vous, nous voulons bâtir un monde accueillant pour les enfants. Quelle que soit l'importance de votre don ou de votre engagement, il nous permet de faire une réelle différence sur le terrain. Je compte donc beaucoup sur vous. Continuez à soutenir notre action. C'est le bien-être et le respect des droits des plus vulnérables que nous améliorerons ensemble.

Unissons-nous pour les enfants !

Yves Willemot - Directeur général

➔ Le Conseil d'administration en 2013: voir annexes

Les résultats financiers

Les comptes de résultats et le bilan 2013 d'UNICEF Belgique ont été audités et approuvés sans réserve par le réviseur d'entreprises Ernst & Young et approuvés par le Conseil d'administration d'UNICEF Belgique en date du 1er avril 2014. Les comptes de résultats et le bilan 2013 d'UNICEF Belgique ont été déposés à la Banque Nationale de Belgique où ils peuvent être consultés.



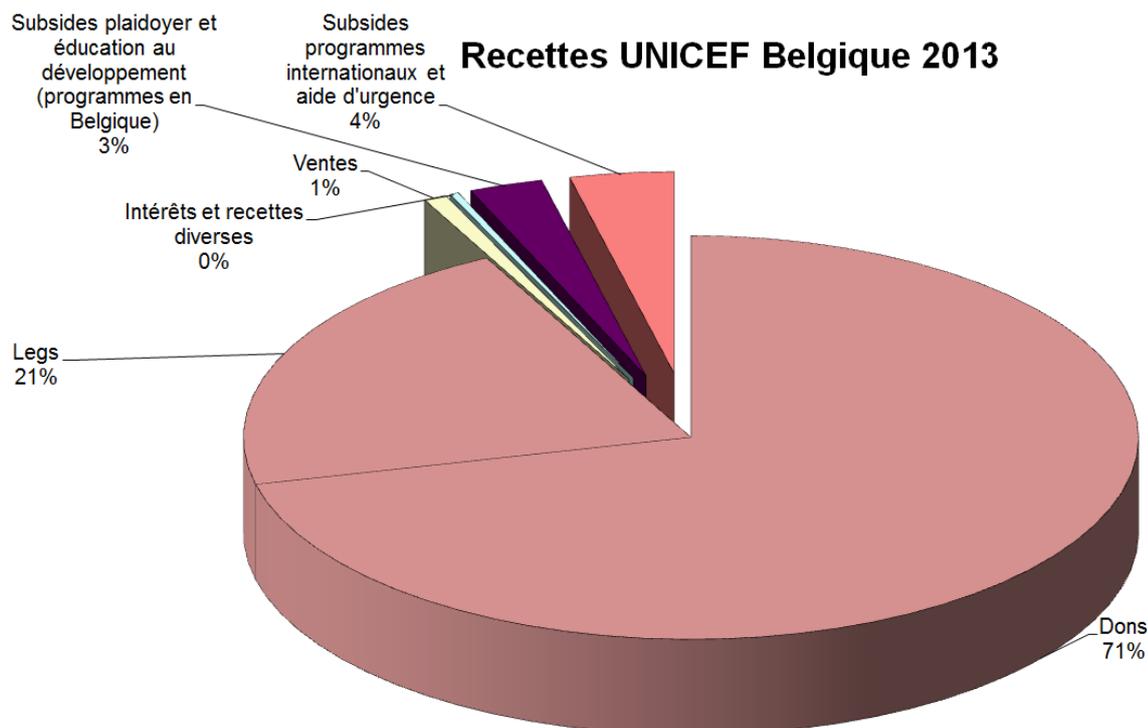
La contribution annuelle des autorités fédérales belges à l'UNICEF au niveau international n'est pas reprise ci-dessus. En 2013, cette contribution s'est élevée à 29.645.063 euros.

→ Compte de résultats et balance 2013 : voir annexes

Recettes

En 2013, les recettes d'UNICEF Belgique se sont élevées à 19.864.944,92 euros en fonds propres, à 1.365.180,24 euros en financement public et à 68.939,30 euros en recettes diverses. Les recettes en fonds propres proviennent principalement d'activités de récolte de fonds (dons et legs).

UNICEF Belgique développe de nombreuses activités pour informer le public belge sur les programmes de l'UNICEF en faveur du bien-être des enfants et du respect de leurs droits. Certaines activités visent également à récolter des fonds. Il s'agit d'appels aux dons (publipostages), d'annonces, de la vente de cartes de vœux, de sponsoring, de legs, de recettes d'événements, etc. En 2013, 92 % des recettes provenaient de campagnes et de legs.

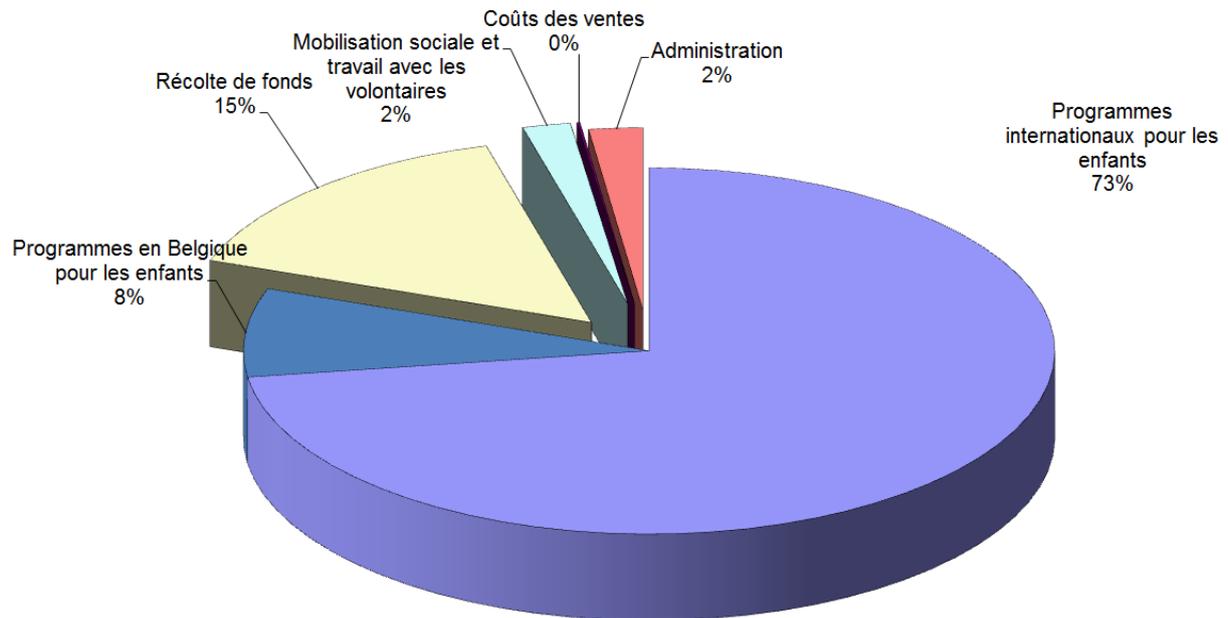


Dépenses

Conformément à sa mission, UNICEF Belgique est très actif dans la promotion du respect des droits de l'enfant dans notre pays mais aussi à l'étranger.

En 2013, UNICEF Belgique a transféré au total 15.483.836,12 euros pour le financement de programmes d'urgence et de développement dans 155 pays. En outre, UNICEF Belgique a mené de nombreuses actions de promotion et de défense des droits de l'enfant en Belgique et dans le monde dans le cadre de ses programmes belges de plaidoyer et d'éducation au développement.

Dépenses UNICEF Belgique 2013

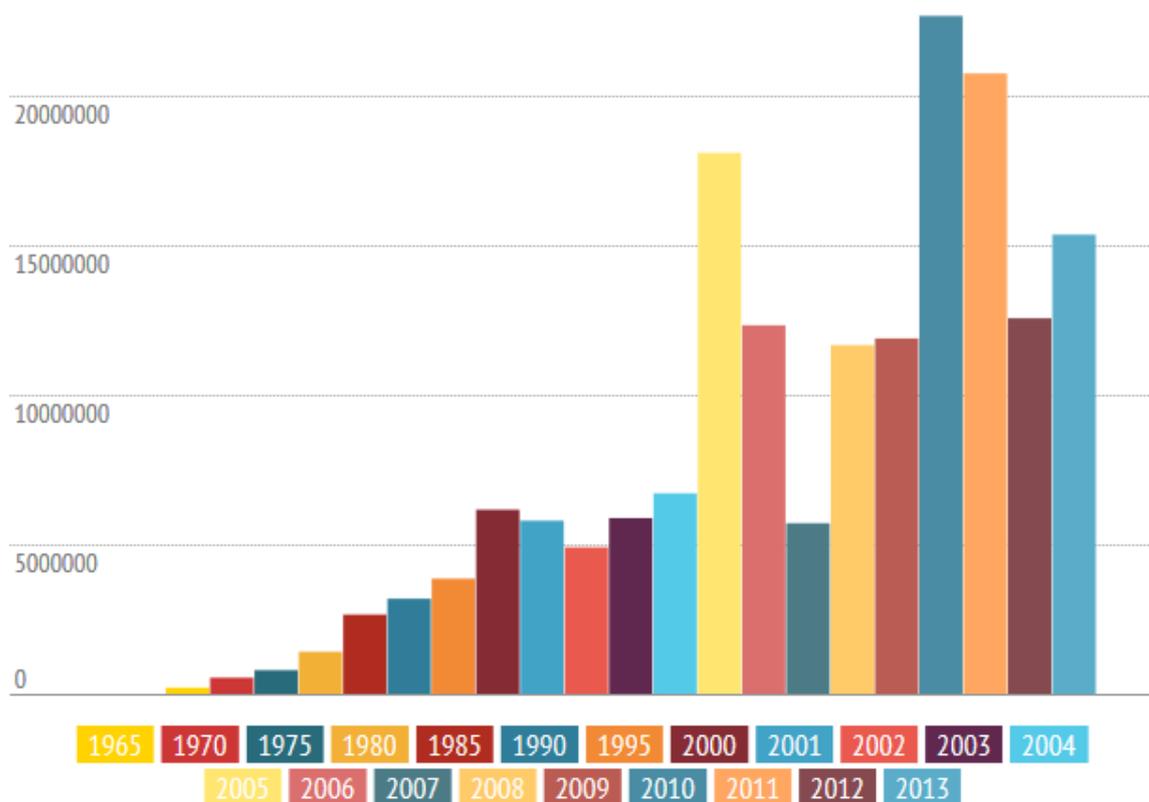


Soutien d'UNICEF Belgique

Évolution des contributions d'UNICEF Belgique dans les pays du Sud

UNICEF Belgique est membre fondateur de l'A.E.R.F. (association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds), qui défend notamment le droit à l'information. Ceci signifie que les donateurs, collaborateurs et membres du personnel sont tenus informés, au moins une fois par an, de la destination des fonds récoltés.

Cette information peut également être obtenue auprès de la Banque Nationale de Belgique.



L'objectif de 600.000 € a été dépassé grâce à la générosité de nos donateurs et de nos entreprises partenaires. Nos volontaires ont rivalisé d'imagination pour récolter des fonds et des signatures lors de festivals de l'été, de manifestations organisées tout au long de l'année ou au sein des entreprises.



Le système éducatif du Burundi doit faire face à l'afflux de milliers d'enfants rapatriés de Tanzanie. La classe se donne dans des églises surpeuplées. Copyr : unicef-b/ benoit melebeck

La pétition

Votre voix a fait la différence !

35.635 citoyens ont signé la pétition en faveur de l'éducation dans les urgences, proposée par UNICEF Belgique. Ils ont demandé au Ministre fédéral de la Coopération au Développement d'accorder plus d'attention et de moyens à l'éducation dans la réponse humanitaire.

En remettant les pétitions aux représentants du ministre, le 17 janvier 2014, Yves Willemot, Directeur général d'UNICEF Belgique, a souligné le fait que « le Ministre Labille a exprimé au nom de la Belgique des positions progressistes lors d'importantes rencontres consacrées à l'éducation dans les urgences à Bruxelles (le 7 mars) et à New York (le 23 septembre). La Belgique joue un rôle précurseur en la matière et nous osons espérer que ceci continuera dans les années à venir. » Les enfants en ont bien besoin, alors que les conflits et les

catastrophes naturelles se multiplient et que le monde se penche sur l'agenda post-2015 qui prolongera les objectifs du millénaire pour le développement.

Les pétitions ont été remises au cabinet sous la forme très symbolique d'une « école en boîte », préparée par les élèves de l'école des devoirs de Châtelet. Les « écoles en boîte » sont le fer de lance de l'UNICEF quand il s'agit d'éducation dans les pires circonstances : guerre, catastrophe naturelle, camps de réfugiés sans infrastructure. Chacune de ces grosses malles métalliques, contient tout le matériel nécessaire pour assurer l'enseignement à une classe de 40 élèves.

Les 35.635 signatures récoltées renforcent le travail de plaidoyer politique que mène UNICEF Belgique auprès des autorités de notre pays. Elles ont certainement contribué à mettre l'éducation dans les urgences plus haut dans l'agenda politique et encouragé par exemple la reconnaissance de cette part essentielle de l'aide humanitaire dans la note stratégique sur l'éducation dans la coopération belge au développement, révisée et adoptée en juin 2013.

Pendant 3 ans, ces pétitions ont été récoltées sur le site Internet et par nos volontaires au cours d'événements, de manifestations, de festivals. Qu'ils en soient tous remerciés ici.



Pendant 3 ans, nos volontaires ont demandé au public de s'engager en signant la pétition en faveur de l'éducation dans les urgences.



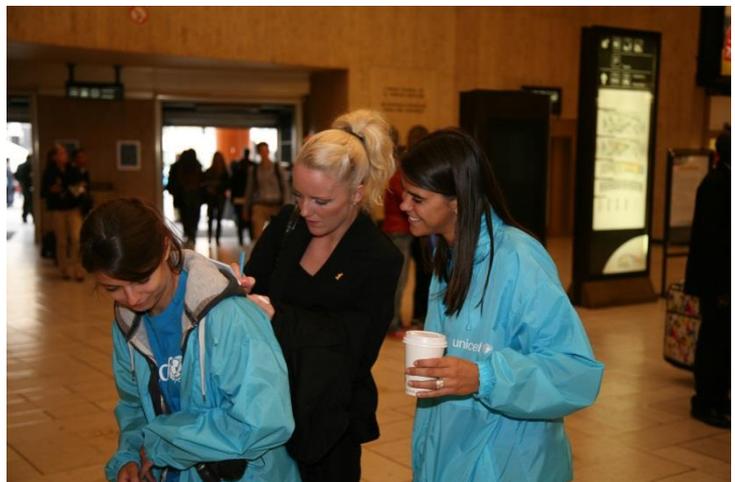
Yves Willemot remet la pétition aux représentantes du ministre de la coopération.

Moments forts



2011. Les Ambassadeurs d'UNICEF Belgique lancent la campagne « Apprendre pour (sur)vivre » à la gare centre de Bruxelles.

La récolte de signature a débuté dans 8 gares belges pour se poursuivre trois ans durant.



Nos entreprises partenaires, telles GSK, ont mobilisé de l'énergie et des fonds pour l'éducation dans les urgences.

Une centaine d'événements ont ponctué les trois ans de campagne, dont les 20km de Bruxelles.



Tatiana Silva, future ambassadrice d'UNICEF Belgique, en plein effort pour soutenir l'éducation dans les urgences.

Notre ambassadrice Axelle Red a visité les écoles d'urgence au Burundi, en marge du Beau Vélo de Ravel.



2012. La Princesse Mathilde, Présidente d'honneur d'UNICEF Belgique, visite les écoles soutenues par l'UNICEF en Haïti.

Le 17 janvier 2014, 35.635 signatures sont remises aux représentants du Ministre de la Coopération



3 ans de campagne, 10 millions d'écoliers en plus ?

Au lancement de la campagne « Apprendre pour (sur)vivre », en 2011, 67 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés, dont une majorité vivait dans des pays affectés par des situations d'urgence. Fin 2013, ils seraient 57 millions. Notre campagne belge serait-elle parvenue à re-scolariser 10 millions d'enfants ? Ce serait formidable, mais nous n'avons ni la prétention ni la naïveté de le croire.

Ce qui est certain, c'est que sur le terrain, l'UNICEF a poursuivi son action pour installer des espaces d'apprentissage temporaires et déployer les fameuses « écoles en boîte » dans tous les territoires en conflit ou dans les pays ravagés par une catastrophe naturelle. Des conflits se sont résolus, d'autres ont éclaté, les cicatrices de certaines catastrophes se sont refermées, mais la nature a frappé en d'autres endroits.

Toujours, l'UNICEF a défendu par ses actes le droit de chaque enfant à l'éducation, en toute circonstance, même au cœur d'un conflit ou lorsque les aléas climatiques ont tout dévasté.

Des résultats !

La campagne « Apprendre pour (sur)vivre » a contribué efficacement à faire de ce droit une réalité concrète pour des milliers d'enfants.



Haïti : La campagne a contribué à l'installation de 200 écoles semi-permanentes en Haïti. Elles sont conçues pour résister aux cyclones et aux séismes.

3.073.000 €

L'objectif initial de récolter 600.000€ par an pour contribuer au financement des programmes d'éducation dans les situations d'urgence a été largement dépassé grâce à la générosité du public et de nos partenaires qui ont répondu généreusement à nos appels relayés par nos volontaires et nos ambassadeurs.

Cet argent a permis de scolariser les enfants réfugiés de retour dans leur pays, le [Burundi](#), mais aussi de renforcer le réseau de 200 écoles semi-permanentes installées par l'UNICEF en [Haïti](#) ou encore de favoriser le retour à l'école et le soutien psychologique à des enfants affectés par les troubles en [République démocratique du Congo](#).

Prise de conscience

En trois ans, le thème de l'éducation dans les urgences a fait son chemin. D'OVNI humanitaire au début – pourquoi parler d'école quand on est face à une catastrophe ? – il s'est imposé comme une évidence pour tous ceux qui ont signé la pétition ou ont participé à la campagne. C'est justement dans les situations les plus précaires que l'enfant a besoin d'un environnement sécurisant et de croire qu'il a encore un avenir, qui passe par l'école.

Engagement

35.635 signatures ont appuyé notre incessant plaidoyer auprès des décideurs politiques. Autant de voix qui se sont exprimées pour que la Belgique poursuive son rôle de pionnier dans la promotion des droits de l'enfant dans les pires situations qu'il puisse vivre : les guerres et les catastrophes. Les pétitions ont été remises le 17 janvier 2014 aux représentants du Ministre de la Coopération au Développement.



En RD du Congo, les enfants traumatisés retrouvent un peu de joie de vivre et d'espoir dans les « espaces amis des enfants » et les écoles temporaires.

UNICEF dans le monde

L'UNICEF est la plus grande organisation de défense des droits de l'enfant au monde. Dans chacun des 156 pays où il est actif, il établit avec le gouvernement local, un programme d'action qui se base sur une analyse fine des besoins des enfants et de la situation de leurs droits.

Nous nous basons sur la signature par les États de la Convention relative aux droits de l'enfant, de l'engagement de la communauté internationale pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement et des politiques et stratégies définies par le pays.

En 2013, cinq axes d'action prioritaires ont été définis pour l'enfance :

- La survie et le développement du jeune enfant
- L'éducation de base et l'égalité des sexes
- La protection des enfants contre la violence, l'exploitation et les abus
- La lutte contre le VIH/SIDA
- L'analyse de politiques et la mise en place de partenariats en faveur de l'enfance.

En 2013, UNICEF Belgique a soutenu financièrement les programmes de l'UNICEF dans quelques pays spécifiques :

[L'éducation au Burundi](#)

[Des vélos pour le Burundi](#)

[L'éducation en République démocratique du Congo](#)

[RDC WaSH](#)

[La survie de l'enfant en République démocratique du Congo](#)

[L'éducation en Haïti](#)

[La vaccination en Haïti](#)

[L'éducation en Inde](#)

[Inde: la protection des enfants dans l'Uttar Pradesh](#)

[L'enregistrement des naissances au Libéria](#)

[WaSH au Malawi](#)

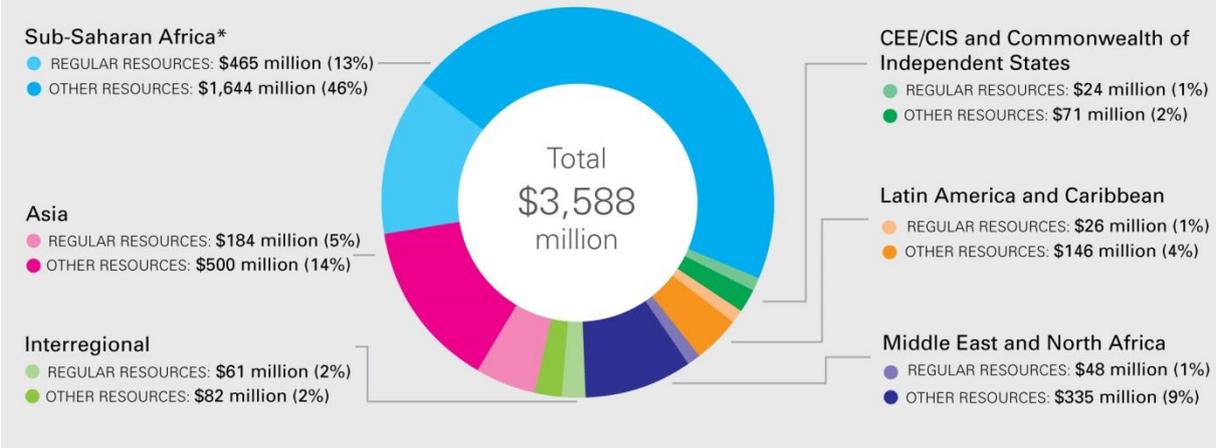
[Influencer, depuis la Belgique, la vie d'enfants du monde entier.](#)

En parallèle à ses programmes de développement pour augmenter le bien-être des enfants, l'UNICEF est intervenu pour aider et protéger les enfants victimes de 250 situations d'urgence en 2013.

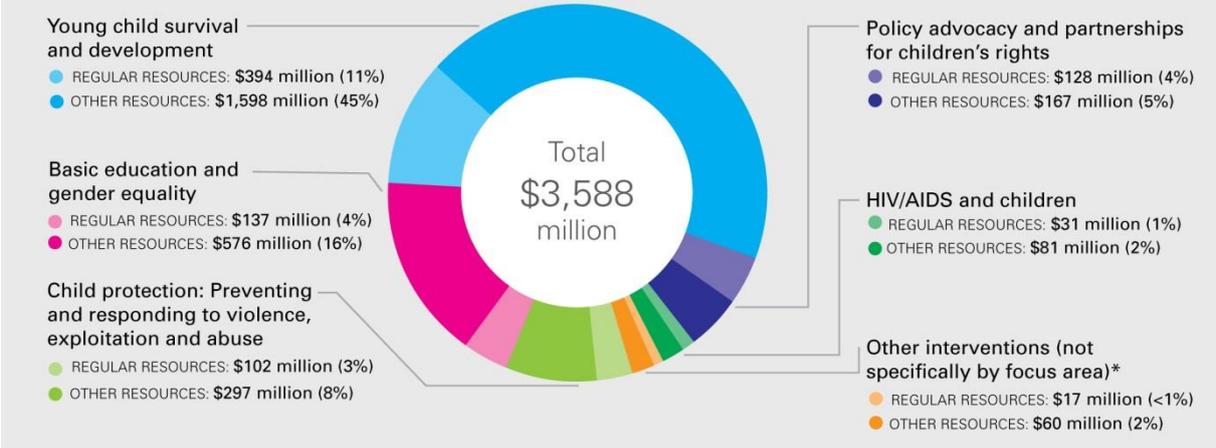
Le grand avantage de l'UNICEF est d'être présent en permanence et depuis longtemps dans de nombreux pays. Nos collaborateurs sont souvent les premiers sur place pour évaluer la situation et mettre en place les interventions humanitaires. En 2013, UNICEF Belgique a apporté son soutien financier à trois opérations d'urgence majeures de l'UNICEF en [Syrie](#), au [Mali](#) et aux [Philippines](#).

Découvrez l'action de l'UNICEF en 2013 dans le [rapport annuel d'UNICEF international](#).

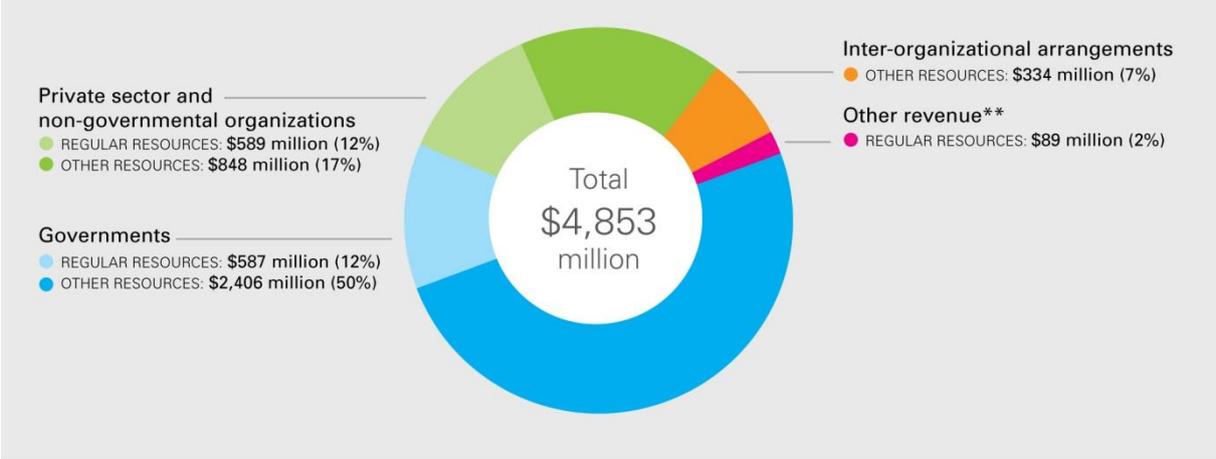
Direct programme expense by region, 2013



Direct programme expense by focus area, 2013



Total UNICEF revenue by source and funding type, 2013*



Situation d'urgence : Syrie

En 2013, l'UNICEF a continué à s'engager tous les jours auprès des enfants syriens, tant en Syrie que dans les pays voisins.

Aider les enfants en période de conflit et d'incertitude

Plus de 10 millions de personnes en Syrie et près de 350.000 autres dans les pays voisins ont reçu l'année dernière un accès à de l'eau potable.

Grâce aux campagnes de vaccination de masse dans la région, 9 millions d'enfants ont été protégés contre la rougeole et 6,8 millions contre la polio.

En Syrie également, 300.000 enfants ont bénéficié du programme Education mis en place par l'UNICEF. C'est une grande victoire, car la très grande majorité des enfants ne vont plus à l'école depuis le début du conflit. Les établissements ont été détruits ou utilisés par des réfugiés ou des belligérants. Dans les pays voisins, l'UNICEF assure également la scolarisation des enfants réfugiés syriens, tant dans les écoles locales que dans des espaces d'apprentissage installés dans les camps. L'éducation permettra peut-être d'éviter que cette génération d'enfants soit perdue, et les aidera à se construire un avenir.



Beaucoup d'enfants restent traumatisés par les actes de violence dont ils ont été les témoins, la perte de leur famille et de leurs amis, l'exil dans des conditions précaires... L'UNICEF et ses partenaires les prennent en charge dans des «espaces amis des enfants », où ils reçoivent un soutien psychosocial et retrouvent un peu de leur enfance en faisant du sport ou en jouant. 1,8 million d'enfants traumatisés ont fréquenté ces espaces en 2013.

Une escalade de la crise



Le 15 mars 2013, le pays abordait sa troisième année de guerre et de violence. 2013 a été une nouvelle année d'incertitude, de peur et de traumatisme pour des millions d'enfants syriens, en Syrie même et dans les pays voisins. La crise en Syrie et dans la région a été proclamée plus grande crise humanitaire du 21^e siècle. Au cours de l'année 2013, le nombre d'enfants touchés par le conflit a doublé pour passer au chiffre hallucinant de 5 millions.

La Belgique solidaire des enfants syriens

Le public belge, les entreprises et les autorités locales ont marqué leur solidarité avec les enfants syriens.

Les ONG membres du [Consortium 12-12 – Caritas, Médecins du Monde, Handicap International, Oxfam Solidarité et UNICEF Belgique](#) – ont uni à nouveau leurs forces pour mobiliser le public belge en faveur des victimes de la crise syrienne.

Des célébrités telles que Thomas Van Hamme ou Adrien Joveneau et l'ambassadeur d'UNICEF Belgique Helmut Lotti, ont invité le public à [prendre un thé](#) pour la Syrie le 26 avril. Une action qui a été couronnée de succès, tout comme la campagne relancée au mois d'octobre.

La contribution belge à l'action de l'UNICEF en faveur des enfants syriens

En 2013, l'UNICEF a reçu dans le monde entier 118 millions d'euros pour apporter [une aide humanitaire aux victimes du conflit syrien](#). De ce montant, plus de 919.121 euros ont été versés par UNICEF Belgique. Les fonds qui ont été recueillis par le biais du Consortium 12-12 en font partie.



Les enfants syriens continuent à payer un lourd tribut au conflit persistant. 2013 fut une année cruciale pour les millions d'enfants touchés par le conflit.

Situation d'urgence : Philippines

L'UNICEF, qui était déjà actif depuis des dizaines d'années aux Philippines, est intervenu immédiatement après que le super typhon Haiyan les ait ravagées le 8 novembre 2013.

Action rapide après la tempête

Après quatre mois d'intervention, le bilan était déjà remarquable. L'UNICEF a vérifié l'état de malnutrition de 97.000 enfants et leur a procuré un traitement adapté si c'était nécessaire; plus de 80.000 enfants ont été vaccinés contre la rougeole et la polio.

En restaurant les systèmes d'approvisionnement en eau à Tacloban, sur l'île fortement touchée de Leyte, l'UNICEF a assuré l'accès à de l'eau potable à 930.000 personnes. 230.000 Philippins ont en outre reçu des kits contenant du savon, des comprimés de purification de l'eau, des articles d'hygiène...

89 « espaces amis des enfants » aménagés par l'UNICEF ont accueilli 24.000 enfants. Encadrés par 4.500 éducateurs spécialement formés, ils ont pu commencer à surmonter leurs traumatismes psychologiques par le jeu, le sport, le dessin et d'autres activités récréatives.

Le typhon a également détruit plus de 3.200 écoles. L'UNICEF a donc installé plus de 1.300 écoles temporaires fréquentées par 135.000 écoliers.

Le super typhon Haiyan a touché des millions d'enfants



Le typhon Haiyan, qui s'est abattu sur les Philippines, a affecté 14 millions de personnes, dont 5,9 millions d'enfants. L'UNICEF a immédiatement tout mis en place pour que les enfants puissent recevoir l'aide nécessaire: nourriture, eau, soins de santé et éducation.

De nombreux villages ont été rayés de la carte; les témoignages des victimes présentent une situation apocalyptique. Acheminer l'aide sur place a constitué un

véritable défi et a pris du temps en raison de la disparition ou de l'encombrement des routes, de l'absence d'aéroport d'une capacité suffisante pour accueillir les gros porteurs... L'UNICEF a immédiatement mis tous les moyens en oeuvre pour atteindre aussi vite que possible les communautés les plus lourdement touchées et les plus éloignées.

La Belgique s'est mobilisée massivement pour secourir les enfants philippins

UNICEF Belgique a immédiatement réagi en lançant une action de récolte de fonds de grande envergure. La souffrance de la population n'a pas laissé les Belges indifférents. Le grand public, les autorités et le monde des affaires ont réagi massivement. Fin 2013, UNICEF Belgique a pu verser un montant de 2.127.715 euros à l'UNICEF. Au total, ce dernier a reçu 94,6 millions d'euros en 2013 pour ses opérations humanitaires aux Philippines. Quatre mois plus tard, [près des 2/3 de ces fonds avaient été utilisés.](#)

Haiyan 21-21

Devant l'ampleur de cette catastrophe, le Consortium belge pour les Situations d'urgence 12-12 a décidé de lancer un deuxième appel en 2013, après celui en faveur de la population syrienne. Caritas, Médecins du monde, Handicap International, Oxfam Solidarité et UNICEF Belgique ont une nouvelle fois unis leurs forces dans [l'opération Haiyan 21-21, du nom du 2^e numéro de compte du Consortium](#).

La Belgique a répondu avec générosité. Différentes actions de solidarité ont été mises sur pied et enregistrées [sur le site 21-21](#), alors que les dons affluaient. Les dons pour l'UNICEF en provenance d'Haiyan 21-21 sont intégrés au montant total qu'UNICEF Belgique a transmis fin 2013 à l'UNICEF.



En frappant les Philippines, le typhon Haiyan a affecté 14 millions de personnes dont 5,9 millions d'enfants. L'UNICEF a immédiatement mis tout en œuvre pour que l'aide nécessaire atteigne tous les enfants: nourriture, eau, soins de santé et éducation.

Situation d'urgence : Mali

En 2013, les femmes et les enfants maliens ont à nouveau payé le prix de la crise complexe qui frappe leur pays depuis 2011. La crise nutritionnelle, les conflits armés, les tensions politiques et sociales ont mis à mal les services sociaux de base déjà précaires auparavant. L'UNICEF a récolté 26 millions d'euros, ce qui lui a permis de renforcer les capacités du gouvernement et des organisations locales afin de refaire fonctionner des cliniques, des écoles, des centres de protection des enfants, etc. dans les zones affectées. Ce montant ne couvre malheureusement que 38% du budget qui avait été estimé nécessaire pour 2013.

Ces fonds ont néanmoins permis à l'UNICEF d'obtenir les résultats suivants avec ses partenaires :

- La signature d'un accord et d'une circulaire interministérielle pour la prévention, la libération, la protection et la réintégration des enfants libérés des groupes armés (« enfants soldats » au sens large) qui spécifient les engagements et le rôle des ministères, de l'armée, des responsables religieux et administratifs;
- Le développement d'une base de données alimentée par les rapports mensuels des centres de santé pour mieux détecter, suivre et soigner les enfants souffrant de malnutrition aigüe;
- La prise en charge de 119.993 enfants sévèrement malnutris principalement dans les 6 régions du sud du pays ;
- La vaccination de plus de 250.000 enfants, qui ont aussi reçu de la vitamine A grâce à la distribution de médicaments, de vaccins et au renforcement en personnel dont ont bénéficié plus des deux tiers des centres médicaux du nord du pays;
- Le rétablissement de la distribution d'eau dans les villes du nord (Gao, Tombouctou, Kidal et Ménaka) grâce aux réparations effectuées et à l'approvisionnement en produits de traitement et en carburant;
- La réouverture d'écoles, la mise en place d'espaces de rattrapage et la distribution de matériel scolaire dont ont bénéficié 165.000 enfants déplacés;
- L'élaboration d'un plan d'action avec le Ministère de l'éducation pour la reprise des cours en octobre et novembre 2013 dans les zones de conflit;
- La mise en place d'une collaboration entre le Ministère de l'éducation du Mali et ceux des pays voisins pour certifier les examens de 13.600 écoliers maliens réfugiés en dehors du pays.

Au total, l'UNICEF a distribué 3.160 tonnes de matériel (médicaments, vaccins, moustiquaires, kit contre le choléra, aliments thérapeutiques, produits pour la purification de l'eau, kit d'hygiène, etc...). Ceci représente l'envoi de 497 camions vers le sud et le nord du pays dans des conditions de transport et de sécurité extrêmement difficiles.

Contribution financière d'UNICEF Belgique en 2013 : 116.423 €



Fati a 10 ans et habite à Gao, ville au coeur des conflits. Vivant avec sa tante depuis la mort de sa maman, elle est amenée à l'hôpital pour y recevoir les soins adéquats.
© UNICEF/Bindra



Dans le village de Bladier, le docteur détecte la malnutrition par la simple mesure du bras. Le jaune signifie que l'enfant est à risque. Il recevra des compléments alimentaires et sera suivi. © UNICEF/Bindra



Des enfants déplacés suivent des cours dans un espace temporaire d'apprentissage à Mopti.
© UNICEF/Duvillier



Des enfants bénéficient d'eau potable dans leur école à Ségou grâce au soutien de l'UNICEF.
© UNICEF/Bindra

L'éducation au Burundi

En 2013, l'UNICEF a contribué de manière significative au développement d'une vision sur l'éducation au Burundi. Il a apporté son soutien technique au gouvernement burundais qui est parvenu à achever son plan d'action pour l'éducation jusqu'en 2020.

Le programme d'éducation a augmenté l'offre et la qualité de l'enseignement primaire par le biais de grandes interventions stratégiques, telles que la campagne « Back to school » et le programme « Ecoles amies des enfants ».

En 2013, en collaboration avec le gouvernement, l'UNICEF a assuré la distribution de trousse scolaires à 822.891 écoliers et de matériel éducatif (dictionnaires, craies...) à plus de 1.200 écoles. Dans les cinq provinces de Gitega, Kirundo, Muyinga, Ngozi et Kayanza, l'UNICEF a contribué à la révision de 95.600 manuels scolaires. La quantité de matériel de lecture disponible par élève a donc ainsi vraiment augmenté.

Le programme de mise à niveau 'Fast Track' de l'UNICEF a aidé les enfants burundais rapatriés des camps de réfugiés de Mtabila en Tanzanie à intégrer les classes du système scolaire au Burundi.

À Nyanza-Lac, Rumongo et Kayoro, 252 enseignants ont été formés pour offrir un soutien psychosocial aux enfants rapatriés. Beaucoup de ces enfants n'avaient jamais vu leur pays natal et n'en parlent pas la langue. La phase transitoire est particulièrement stressante pour eux. Pour faciliter leur intégration et améliorer la qualité de l'éducation, 43.239 d'entre eux ont reçu du matériel scolaire adapté. 10.000 enfants rapatriés ont pu reprendre le chemin de l'école.

Des programmes de rattrapage ont également été organisés afin de faciliter l'étude de la langue locale, le kirundi, du français, des mathématiques et de la littérature. L'UNICEF a travaillé en étroite collaboration avec le Programme Alimentaire Mondial afin de fournir chaque jour un repas gratuit à plus de 7.300 enfants rapatriés. Il s'agit pour les parents d'une incitation supplémentaire à envoyer leurs enfants à l'école.

En 2013, l'UNICEF a collaboré avec le gouvernement burundais afin de définir une stratégie pour l'enseignement maternel. Près de 25.000 parents ont été informés de l'importance de l'enseignement maternel pour le développement de leur enfant. 1.320 enfants âgés de 4 à 6 ans ont ainsi été inscrits dans des écoles maternelles réparties dans les provinces de Buriri, Muyinga et Rutana. 344 écoles maternelles réparties dans tout le pays ont aussi reçu 40 tentes scolaires, 22.800 matelas et 108 kits de développement pour les jeunes enfants, dont ont déjà bénéficié 20.640 bambins.



L'UNICEF a assuré en 2013 la distribution de matériel scolaire à 43.239 enfants burundais rapatriés de Tanzanie. ©UNICEF/Melebeck

L'UNICEF a également soutenu des programmes qui dispensent une éducation sexuelle aux adolescents, les informent sur le VIH/sida et leur enseignent la prévention des conflits. Ces programmes ont déjà atteint 688 jeunes non scolarisés et 32.620 élèves. Environ 2.138 jeunes, soit 6,7 %, se sont soumis volontairement au test du VIH/sida.

UNICEF Belgique a consacré 142.500 euros à ce programme d'éducation de l'UNICEF au Burundi.



Les enfants rapatriés de Tanzanie sont accueillis dans des classes de rattrapage adaptées, qui les aident à s'intégrer dans le système éducatif et la société burundais.
©UNICEF/Melebeck

Ces élèves burundais ont reçu un repas gratuit par jour, fourni par l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial.

©UNICEF Burundi



Plus de 800.000 enfants du Burundi ont reçu du matériel scolaire de l'UNICEF, ce qui les aide à mieux réussir à l'école.
©UNICEF Burundi

Des vélos pour le Burundi

Grâce à la générosité des téléspectateurs du programme de la VRT « Vive le Vélo », 1.023 bicyclettes ont pu être achetées au Burundi. Ces vélos permettent aux volontaires communautaires de la province de Gitega d'améliorer l'efficacité de leur travail en se déplaçant plus rapidement et sur des distances assez importantes sans devoir payer le bus ou le moto-taxi.

Aider les enfants les plus vulnérables – parmi lesquels les orphelins, les réfugiés et rapatriés, les personnes les plus pauvres, les groupes minoritaires et les communautés qui vivent dans les régions extrêmement isolées - exige souvent de se déplacer sur de longues distances, à pied, sur des terrains accidentés et d'accès difficile. Le manque de moyens de locomotion retarde l'identification de cas problématiques, qui sont alors référés avec retard vers les services sociaux appropriés. Pour les cas urgents, cela peut devenir dramatique. Les difficultés et les lenteurs d'accès limitent la collecte régulière des données et réduisent de manière significative la portée des interventions.

Ces groupes de volontaires communautaires sont en effet le lien essentiel entre les enfants vivant dans les régions les plus reculées et les prestataires de services essentiels (centre de santé, école, aide sociale, tribunaux, administration, ...). Ils sont actifs dans les trois secteurs suivants :

- la santé : éviter les maladies des enfants et soigner rapidement les cas de diarrhée ou de malaria;
- WaSH (eau, assainissement, hygiène) : garantir le fonctionnement d'un point d'eau, l'accès à des toilettes et le respect de l'hygiène pour éviter les maladies,
- la protection : identifier les situations d'abus ou de risques envers les enfants (orphelins, enfants sans ressources, enfants victimes de violence, enfants non-scolarisés, ...) et y remédier.

Plus de 600.000 enfants bénéficieront à terme de l'amélioration des conditions de travail des volontaires.

Contribution financière d'UNICEF Belgique en 2013 : 102.992 €



Les volontaires communautaires du secteur de l'eau surveillent le fonctionnement des points d'eau. En cas de panne, ils peuvent intervenir rapidement.

©UNICEF Belgique/Melebeck

L'éducation en République démocratique du Congo

En 2013, l'UNICEF a soutenu diverses campagnes nationales en République démocratique du Congo. L'une d'elles, la campagne « Retour à l'école », a conduit à l'inscription de 2.235.103 enfants en première année d'école primaire. Environ 820.639 d'entre eux ont reçu de l'UNICEF une trousse de fournitures scolaires (crayons, cahiers, lattes...). Au total, 124 salles de classe ont été construites ou réhabilitées.

L'UNICEF a pris l'initiative d'inviter les différents acteurs de l'éducation à s'asseoir autour de la table. Le dialogue constructif a fourni des résultats et jeté les bases d'un certain nombre de réformes dans le système scolaire de la République démocratique du Congo, ce qui devrait améliorer la qualité de l'éducation.



Plus de 800.000 écoliers congolais ont reçu du matériel scolaire de l'UNICEF. ©UNICEF

Quelques-unes de ces réformes :

- Consensus sur la réforme d'un certain nombre de programmes dans les écoles, tels que la littérature, les mathématiques et les compétences de vie;
- Instauration d'une commission pilote interministérielle pour l'éducation sanitaire. Cette commission est déjà parvenue à adopter une déclaration qui harmonise les programmes de santé du ministère de l'Éducation et du ministère de la Santé publique;
- Mise à disposition de fonds publics pour le ministère de l'Éducation afin de :
 - construire et réhabiliter 1.000 écoles ;
 - augmenter le salaire des enseignants ;
 - évaluer la suppression des allocations scolaires ;
 - réaliser une étude de faisabilité sur l'intégration de l'éducation préscolaire dans l'enseignement primaire.

Pour renforcer la capacité institutionnelle et individuelle de 51.000 étudiants, 145 associations de jeunesse et 2.235 enseignants, directeurs et autres parties prenantes de la communauté, l'UNICEF a soutenu en 2013 des programmes de prévention et de gestion des conflits. L'un de ces programmes s'est servi du théâtre participatif pour développer une approche novatrice de ce sujet difficile.

Des étapes importantes ont été accomplies dans le domaine de l'éducation en situation d'urgence. En 2013, 534.639 enfants du nord et de l'est du Congo ont eu accès à l'éducation, tandis que 88.366 enfants ont bénéficié de classes de rattrapage. Ces classes d'entrée aident les enfants à se réintégrer dans la vie scolaire quotidienne.

L'attention pour la santé psychique des enfants en situation d'urgence est, elle aussi, particulièrement importante. Les conflits et les catastrophes naturelles laissent souvent une impression indélébile sur les enfants. L'UNICEF a contribué à former 8.015 enseignants à la prise en charge psychosociale des enfants traumatisés.

Enfin, 1.744 nouvelles salles de classe et blocs de latrines séparées pour les garçons et pour les filles ont également été construites.

En 2013, UNICEF Belgique a contribué à concurrence de 142.500 euros à ce programme en RDC.



En 2013, 534.639 enfants dans le nord et l'est du Congo ont eu accès à l'éducation et ont reçu du matériel scolaire. ©UNICEF

Dans les camps temporaires de la R. d. du Congo, des écoles et des salles de classe ont été aménagées pour ramener les enfants sur les bancs de l'école. ©UNICEF



Quelques filles participent au programme de l'éducation pour la paix. Par le biais du théâtre participatif, les enfants apprennent comment certaines situations peuvent conduire à des conflits. Ils les ont représentées et comprennent ainsi comment naissent les conflits. ©UNICEF

République démocratique du Congo WaSH

En République démocratique du Congo, Wallonie Bruxelles International et la Région de Bruxelles-Capitale soutiennent le programme de l'UNICEF « Villages et écoles assainis » dans la province du Katanga, plus précisément dans le district du Haut Lomami et dans les banlieues de Lubumbashi.



Grâce au programme « Villages assainis », cette femme est consciente de l'importance d'une bonne hygiène. Elle dispose d'une installation ingénieuse pour le lavage des mains. ©UNICEF

Dans le Haut Lomami, ce programme entend offrir un accès à l'eau potable et à l'hygiène à 56.010 personnes. A cette fin, l'UNICEF a conclu des accords avec la population et quelques ONG locales. Ainsi, 60 villages et 30 écoles ont pu être inclus dans le programme. Le succès ne s'est pas fait attendre. Dès la fin de 2013, 33 des 60 villages sélectionnés ont été labellisés « Village assaini ». Leurs quelque 27.006 villageois ont désormais accès à l'eau potable. De même, les séances d'information sur l'hygiène n'ont pas manqué leur objectif. Les pratiques d'hygiène acquises sont actuellement respectées par tous les villageois. Les 27 villages restants continuent leur préparation pour atteindre le même résultat.

Au niveau des écoles, nous constatons que 29 des 30 écoles sélectionnées ont reçu le statut d' « École assainie ». Elles accueillent 17.907 élèves. Ces écoliers ont accès à l'eau potable et à des installations sanitaires. Ils reçoivent aussi des cours sur les bonnes pratiques d'hygiène, comme l'importance du lavage des mains. De même, le renforcement des capacités a reçu une place importante dans le cadre de ce projet. Tant au niveau des

écoles que des villages, des personnes ont suivi des formations sur la stratégie « Villages et écoles assainis » et sur les approches techniques qui y sont associées.

En 2011, l'UNICEF avait lancé un programme similaire dans les banlieues de Lubumbashi avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale. Le projet visait à donner de manière durable accès à l'eau potable à 18.000 élèves de 60 écoles primaires après une période de trois ans. Les écoles sélectionnées sont situées dans les dix banlieues les plus pauvres de Lubumbashi. En 2013, nous constatons que 51 écoles ont atteint le statut d' « École assainie » assurant à leurs 31.808 élèves un accès à l'eau potable et à des installations sanitaires appropriées.



Une jeune fille congolaise entretient les nouvelles latrines construites dans le cadre du programme « Écoles assainies » de l'UNICEF. ©UNICEF

En 2013, UNICEF Belgique a soutenu ce programme de l'UNICEF à concurrence de 194.545 euros.

La survie de l'enfant en République démocratique du Congo

En collaboration avec l'UNICEF, le gouvernement congolais a développé en 2013 un kit de santé pour les familles. Ce kit contient des médicaments essentiels et des compléments alimentaires pour les femmes enceintes, du matériel médical et des bons de réduction pour faciliter l'accès aux services de santé. Un projet pilote a été lancé dans une zone de la province de Bandundu, où 93.000 personnes ont reçu ce kit, dont 3.800 femmes enceintes et 18.000 enfants de moins de cinq ans.

Le programme « Promise Renewed », mis en place par le gouvernement congolais en collaboration avec l'UNICEF, veut s'attaquer à la mortalité infantile et maternelle. Le pays a le troisième taux de mortalité infantile le plus élevé du monde. Le programme repose sur les communautés et les parents. Le soutien de l'ensemble de la société est en effet indispensable pour améliorer les connaissances et les pratiques traditionnelles. Cela ne pourra se faire sans une augmentation du budget des soins de santé car l'objectif est ambitieux : réduire la mortalité infantile et maternelle chez 430.000 enfants de moins de 5 ans et 79.000 mères à l'horizon 2015.

L'UNICEF a également contribué à l'élaboration d'un plan stratégique national de lutte contre le paludisme. 1.250.000 moustiquaires imprégnées d'insecticide ont été distribuées à 2.250.000 Congolais dans la province du Maniema.

L'UNICEF a veillé à ce que 215.000 enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë et sévère aient reçu les soins médicaux nécessaires dans 2.265 centres de santé. Ce nombre représente environ 15 % des besoins du pays.

En outre, un nouveau traitement antirétroviral a été introduit pour limiter la transmission du VIH des femmes enceintes séropositives à leur bébé lors de l'accouchement ou après, par l'allaitement maternel.

La communication pour le développement est une préoccupation majeure de l'UNICEF. Par le biais de l'information et du dialogue, l'organisation encourage les bonnes pratiques, telles que l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de la vie et le lavage des mains afin de lutter contre les infections et la contamination.

En 2013, UNICEF Belgique a contribué à concurrence de 139.500 euros au programme de santé de l'UNICEF en République démocratique du Congo.



Grâce à l'engagement de l'UNICEF, cette femme congolaise a pu mettre son enfant au monde vivant. © UNICEF/Mrazikova



Les enfants et les femmes enceintes ont eu accès à des soins de santé abordables grâce aux bons de réduction offerts dans les kits de santé familiaux.
© UNICEF

L'UNICEF aide des milliers d'enfants congolais souffrant de malnutrition aiguë et sévère, et veille à ce qu'ils aient accès aux soins médicaux nécessaires. © UNICEF/Mrazikova



Les membres d'une famille montrent fièrement comment ils dorment chaque nuit sous leur moustiquaire. En 2013, l'UNICEF a distribué 1,2 million de moustiquaires, une action importante dans la lutte contre le paludisme.
© UNICEF/Mrazikova

L'éducation en Haïti

2013 a été une bonne année pour l'éducation en Haïti. Avant le tremblement de terre, seul un enfant sur deux était inscrit dans une école primaire. En 2013, près de huit sur dix ! 1,3 million d'enfants peuvent bénéficier de l'enseignement gratuit. Pourtant, Haïti est toujours confronté à des défis majeurs dans le domaine de l'éducation : la qualité laisse encore souvent à désirer, ce qui a un impact sur les prestations des élèves.

C'est ainsi qu'une étude menée par l'UNICEF montre que les compétences de lecture des enfants en Haïti sont extrêmement faibles.

Pour y remédier, l'UNICEF a soutenu en 2013 la mise en place d'une plate-forme 'compétences de lecture' au sein du ministère de l'Éducation. 1.000 enfants ont été stimulés par l'organisation d'un championnat national de lecture d'été tandis que 341 enseignants et directeurs d'école ont reçu une formation à la méthodologie de la lecture, à la didactique et à la gestion de bibliothèques scolaires. 20.000 écoliers de 50 établissements publics ont bénéficié d'un programme d'amélioration des compétences de lecture, soutenu par l'UNICEF.

L'accès à l'éducation s'est également amélioré. C'est ainsi que 5.000 enfants non-scolarisés ont pu reprendre le chemin des écoliers et que 15 nouvelles écoles bâties dans des zones dépourvues d'infrastructures accueillent aujourd'hui 8.000 écoliers. Répartis sur 330 établissements, près de 50.000 écoliers ont reçu un équipement scolaire de base, et 2.310 professeurs du matériel didactique.



Ce jeune enfant est l'un des premiers à pouvoir essayer le nouveau module de jeu. Les blocs géants colorés aident les enfants dans leur développement moteur et mental.

par le jeu, dont profiteront 5.000 autres enfants.



Gloria découvre ses nouvelles fournitures scolaires. Elle est l'une des 49.500 élèves à avoir reçu du matériel scolaire avec le soutien de l'UNICEF.
©UNICEF/Dormino

L'UNICEF a également intensifié le programme Eveil du jeune enfant, la priorité étant de développer des normes et des standards qui harmonisent le curriculum de l'éducation préscolaire. Le programme permet aux enfants de 3 à 5 ans d'acquérir les connaissances de base et de développer les compétences-clefs qui les prépareront à entrer à l'école primaire. 5.000 bambins ont bénéficié du mobilier, du matériel didactique et des trousse de premiers secours que l'UNICEF a distribués à des écoles maternelles. 316 de leurs enseignants ont suivi des formations sur l'apprentissage

L'UNICEF a également prêté attention à l'optimisation de la gestion des données et de la planification aux niveaux central et local. Ainsi, un plan de préparation national et départemental a été développé pour les situations d'urgence, 40 membres du ministère de l'Éducation ayant appris comment évaluer rapidement l'impact d'une situation d'urgence, telle qu'un tremblement de terre. Un service spécial pour l'éducation d'urgence a été créé. Il compte 350 inspecteurs, 2.300 enseignants et 15.000 élèves qui ont eux aussi suivi une formation sur la préparation en cas d'urgence.

En 2013, UNICEF Belgique a contribué à concurrence de 91.571 euros au programme d'éducation de l'UNICEF en Haïti.

La vaccination en Haïti

La vaccination reste le moyen le plus économique et le plus simple pour protéger les enfants d'un pays contre des maladies qui peuvent s'avérer mortelle ou invalidantes.

En 2013, l'UNICEF a organisé en Haïti des campagnes de vaccination de routine contre des maladies telles que la poliomyélite, la tuberculose et la rougeole. Une attention particulière a été accordée aux populations les plus vulnérables et aux communautés les plus difficiles d'accès.



Un enfant reçoit un vaccin oral contre la polio dans un hôpital de Port-au-Prince. C'est l'un des vaccins que tous les enfants doivent recevoir.
©UNICEF/Dormino

Des campagnes de masse peuvent aussi cibler certains groupes à risque. C'est ainsi qu'entre le 29 avril et le 5 mai 2013, 1.241.725 femmes en âge de procréer ont été vaccinées contre le tétanos néonatal. Une deuxième phase a permis d'en vacciner 973.043.

L'apport de l'UNICEF dans l'organisation des campagnes consiste en un soutien technique au gouvernement et à l'organisation de la chaîne du froid. De leur lieu de production au moment de l'inoculation dans les villages les plus reculés, les vaccins doivent être conservés au frais. L'organisation mondiale pour la santé (OMS) a étroitement collaboré avec l'UNICEF dans l'organisation de ces campagnes. L'UNICEF intervient aussi dans la promotion des campagnes de vaccination. Des milliers de bénévoles sont mobilisés pour informer la population sur l'importance de la vaccination, en utilisant des mégaphones, des messages radio etc.

En 2013, GlaxoSmithKline Biologicals a soutenu le programme de vaccination de l'UNICEF en Haïti, par l'intermédiaire d'UNICEF Belgique. Le partenariat reposait également sur l'amélioration de l'accès à des soins de santé de qualité pour les enfants les plus vulnérables, les jeunes et les femmes, en essayant de réduire le fossé qui existe entre les zones urbaines et rurales.

En 2013, UNICEF Belgique a pu apporter une contribution de 135.000 euros au programme de vaccination de l'UNICEF en Haïti.

Rosemene Marcelin, professionnelle de la santé, se rend à pied au village de Fonds-Parisien pour vacciner les enfants. ©UNICEF UK



L'UNICEF soutient un hôpital dans le village de montagne isolé Qui croit, au sud de Port-au-Prince. L'objectif : vacciner les enfants sur une base régulière. ©UNICEF/Dormino

Avec une station mobile de vaccination installée à la sortie de l'église de Thomand, l'UNICEF veut offrir un vaccin vital à un maximum d'enfants et de jeunes femmes. ©UNICEF UK



L'éducation en Inde

Les autorités indiennes se sont engagées de manière toujours plus concrète dans la mise en œuvre de la loi garantissant le droit à l'éducation. Ces deux dernières années, le budget public pour l'enseignement fondamental a augmenté de 23% et la quasi-totalité des enfants ont maintenant accès à l'école. La quantité y est, mais la qualité et l'efficacité du système font toujours défaut. Un élève sur cinq ne finira pas le cycle primaire et un sur six recommence ou abandonne sa première année.

En 2013, l'UNICEF et ses partenaires ont analysé l'avancement de l'application de la loi pour le droit à l'Education dans huit Etats. Cet exercice a permis le renforcement des capacités des fonctionnaires pour analyser les statistiques sous l'angle de l'inégalité des genres, du ratio élèves-professeur, des standards pour les infrastructures et des curricula scolaires. D'autre part, les normes pour l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les écoles ont été incluses dans les plans d'action des 8 Etats et dans les modules de formation des comités de gestion des écoles. Le gouvernement national a également envoyé une circulaire institutionnalisant le lavage des mains avant le repas scolaire dans toutes les écoles du pays.

UNICEF Belgique, grâce au soutien d'UMICORE et de généreux donateurs, appuie plus spécifiquement l'accroissement de l'accès des filles au système éducatif du Rajasthan et l'amélioration du fonctionnement des comités de gestion des écoles du district de Baroda au Gujarat.

Au Rajasthan, la cellule « genre » du Ministère de l'éducation a développé en 2013 un plan d'action et obtenu des fonds du gouvernement fédéral pour réduire la différence de fréquentation scolaire entre les garçons et les filles dans 6 districts. Il a également constitué un réseau de 12.000 enseignantes chargées de veiller à la prise en compte des questions relatives à l'éducation des filles, tant au niveau de leur école que du district. La formation que l'UNICEF et le gouvernement du Rajasthan leur ont assurée portait sur les conseils d'orientation pour les filles, la communication, le leadership, la législation sur le droit à l'éducation, l'information et la prévention des agressions sexuelles. Ces femmes disposent également d'un nouvel outil, une assistance téléphonique pour les aider à mieux donner leurs cours et à mieux gérer leur classe. Les écolières les prennent maintenant pour exemple.



Mme Mehta fait partie du réseau d'enseignantes du Rajasthan (Adyapika Manch). Les formations qu'elle a pu suivre lui ont donné confiance en elle. Maintenant, elle ose bouger devant la classe pour donner ses cours de manière plus dynamique.

©UNICEF Rajasthan

Toujours au Rajasthan, une autre initiative reçoit un financement belge : le Meena Manch. Il s'agit d'un réseau de 900.000 jeunes filles de 9.000 établissements qui ont reçu une formation afin de motiver d'autres fillettes à fréquenter l'école. Elles les aident dans leur scolarité, tiennent le registre de leur présence et organisent des débats communautaires avec les parents pour lutter contre l'abandon scolaire. L'UNICEF a élaboré le manuel de formation des enseignantes en charge de ce réseau.



Le Meena Manch est un groupe de jeunes filles qui veille à la scolarité de leurs pairs à l'école. Leur travail est facilité par une sugam karta, une enseignante de référence formée à les encadrer.

©UNICEF/Priyanka Chaturvedi

Contribution financière d'UNICEF Belgique en 2013 : 235.554 € (dont 90.000 € en provenance d'UMICORE).



Quelques membres d'un Meena Manch se rendent à la maison de Savita, une élève de 13 ans absente depuis un mois. Avec leur professeur et le chef du village, ils finiront par convaincre les parents de retarder le mariage de leur fille afin qu'elle puisse terminer sa scolarité.

©UNICEF/Priyanka Chaturvedi

Inde : la protection des enfants dans l'Uttar Pradesh

Dans l'Etat indien de l'Uttar Pradesh, l'UNICEF soutient le gouvernement dans l'application de la loi sur la justice juvénile. Cet Etat est l'un des plus peuplés du pays. Il compte à lui seul 83 millions d'enfants de 0 à 18 ans, dont un nombre important d'enfants vulnérables, victimes et auteurs d'agressions ou de crimes. Ces enfants nécessitent une attention et une protection particulières. La police est la plupart du temps le premier contact qu'ils ont en cas de problème. Il est donc fondamental que la police soit préparée à gérer les situations qui impliquent des mineurs. Elle doit bien comprendre les suites juridiques et connaître les services sociaux qui peuvent apporter une réponse adéquate.

L'UNICEF collabore avec la police de l'Uttar Pradesh pour mettre en place des brigades des mineurs. En 2013, il a élaboré un plan de formation des agents aux questions de justice juvénile et de protection des mineurs. Une tâche d'envergure puisqu'on y dénombre 1.500 commissariats de police répartis sur 75 districts.

Avec le soutien d'UNICEF Belgique, le plan de formation sera mis en œuvre en 2014. Les activités suivantes sont déjà en cours :

- Le développement du matériel de formation des agents à la justice juvénile et aux droits de l'enfant;
- La création d'un groupe de formateurs et de référence pour ces unités spéciales au niveau de l'Etat;
- La formation des agents dans les 9 centres de formation que compte l'Uttar Pradesh;
- L'introduction d'un module sur les droits de l'enfant et la justice juvénile dans le curriculum de l'Académie de police de cet Etat;
- Le renforcement dans 5 districts de la collaboration entre les unités spéciales de police et le Département pour le développement de l'enfant et de la femme;
- L'amélioration de la gestion de la base de données afin de faciliter la circulation de l'information entre les unités spéciales de police pour le suivi des cas.

Contribution financière d'UNICEF Belgique en 2013 : 90.000 €



Le commissariat de Bevoor a reçu un prix du gouvernement du Karnataka pour ses efforts en faveur des droits des jeunes ainsi que pour l'information donnée à la population et sa collaboration avec autres services.
©UNICEF/Sandeep Biswas

L'enregistrement des naissances au Libéria

L'UNICEF soutient le « Système universel d'enregistrement des naissances » au Libéria, un programme particulièrement important dont l'objectif est d'instaurer un système durable pour l'enregistrement des naissances dans le pays. En 2012 s'est achevé un programme commun de trois ans de l'UNICEF et du gouvernement libérien.

En 2013, nous constatons que le système d'enregistrement des naissances est fonctionnel dans les 15 comtés du Libéria. Chaque comté est maintenant suffisamment équipé pour enregistrer les naissances et fournir des certificats. Dans l'intervalle, le fonctionnement du système d'enregistrement de tous les comtés a été évalué.

Au total, environ 40.000 naissances ont été enregistrées et autant de certificats délivrés dans l'ensemble des comtés.

Concrètement, le Département des statistiques démographiques du ministère libérien de la Santé et des Affaires sociales travaille à l'enregistrement rétroactif des naissances. Dans le pays, de très nombreux enfants n'avaient pas été enregistrés à la naissance et n'ont pas de certificat. Cela rend de fait ces enfants invisibles et extrêmement vulnérables à l'exploitation.

Plusieurs campagnes menées avec succès dans cinq comtés ont informé la population sur l'importance de l'enregistrement à la naissance. Elles reposaient notamment sur la distribution d'autocollants, de dépliants et de bannières et sur la diffusion de talk-shows à la radio.

Le gouvernement libérien et l'UNICEF ont élaboré un nouveau plan quinquennal afin de poursuivre la mise au point de l'enregistrement des naissances. Objectif : enregistrer 90 % de tous les enfants de moins de 13 ans et leur fournir un certificat de naissance valide.

UNICEF Belgique a soutenu ce programme avec une contribution de 20.250 euros en 2013.



Morris Freeman, cinq ans, brandit fièrement sa preuve d'identité. Il a maintenant accès à tous les soins possibles. © UNICEF/Pirozzi

WaSH au Malawi

Depuis 2010, le gouvernement flamand soutient le programme "Eau, Assainissement, Hygiène" (WaSH) de l'UNICEF dans les districts de Chiradzulu et de Karongo, au Malawi. Avec ce programme, l'UNICEF entend contribuer à atteindre l'Objectif 7 du Millénaire pour le développement : garantir un meilleur accès à l'eau potable, à des installations d'assainissement de qualité et à une meilleure hygiène pour la population locale. Grâce à ce projet, environ 12.000 personnes ont maintenant un accès durable à l'eau potable. Fin 2013, 49 nouveaux points d'eau ont été aménagés. Les préparatifs pour 80 puits supplémentaires ont commencé. Les puits existants qui étaient défectueux ont été réhabilités.

Avec l'approche Community Led Total Sanitation, l'UNICEF entend améliorer considérablement l'infrastructure d'assainissement. Par le biais de campagnes de sensibilisation, les habitants sont informés sur les dangers de la défécation en plein air. Ils sont encouragés à construire des latrines avec leurs propres ressources. Environ 27.500 habitants de 110 villages ont pris des mesures pour faire cesser cette pratique non hygiénique. Huit villages ont maintenant acquis le statut de "communauté sans défécation en plein air". Dans les autres villages, on travaille dur pour arrêter cette habitude profondément ancrée dans les traditions.



Grâce au programme WaSH de l'UNICEF, plusieurs communautés rurales ont maintenant accès à de l'eau potable au Malawi.
© UNICEF/van de Merwe

Aujourd'hui, grâce au soutien du gouvernement flamand, 18.000 élèves ont accès à de l'eau potable aux trente points d'eau aménagés dans les écoles. 12.000 élèves bénéficient d'installations d'assainissement adéquates grâce aux 200 latrines et 40 urinoirs qui ont été installés. En tout, 18.000 écoliers ont reçus des messages éducatifs sur l'hygiène que leur ont transmis des enseignants et éducateurs formés par l'UNICEF.

Afin d'offrir à ce projet un avenir durable, l'UNICEF tente d'y impliquer activement la communauté locale. Dans 30 écoles et 125 communautés équipées d'un nouveau point d'eau s'est constitué un Comité de l'eau et de la santé pour le gérer.

En 2013, UNICEF Belgique a contribué à concurrence de 583.603 euros à ce programme au Malawi.



Frederick Nkhata, assistant de surveillance sanitaire, parle de l'importance d'une bonne hygiène aux membres d'une communauté au Malawi.

© UNICEF/Noorani



Des élèves de l'école primaire Hanock Msokera montrent comment nettoyer et entretenir les latrines toutes neuves.

© UNICEF/Nesbitt



Deux élèves de l'école primaire St Joseph montrent à la classe comment se laver les mains, une petite habitude importante pour une bonne santé.

© UNICEF/Nesbitt

Influencer, depuis la Belgique, la vie d'enfants du monde entier

En 2013, la nouvelle loi relative à la coopération belge au développement est entrée en vigueur. Grâce aux efforts de la *Plateforme pour les droits de l'enfant dans la coopération au développement*, le thème des droits de l'enfant a été conservé dans la nouvelle loi. Les droits de l'enfant sont repris dans la nouvelle catégorie des thèmes prioritaires. Un suivi en sera assuré par la Plateforme. En 2013, la Plateforme a également poursuivi les sessions sur les droits de l'enfant dans le cycle de formation de la Coopération technique belge (CTB).



C'est un réveil géant, préparé par la coalition « 2015 De Tijd Loopt » qui a tiré du sommeil le gouvernement Di Rupo. Une façon ludique de demander que l'on donne la priorité aux Objectifs du Millénaire.

En 2000, tous les dirigeants du monde avaient promis de diminuer de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015. Malgré les avancées enregistrées dans la réalisation des 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (les OMD), il reste encore beaucoup à accomplir. Pour maintenir la pression, nous avons 'réveillé' les politiciens dans une action commune avec nos partenaires de la plateforme [« 2015, de tijd loopt »](#).

Mais alors qu'approche l'échéance des Objectifs du Millénaire, les discussions portent déjà sur l'agenda du développement post-2015. Le

débat post-2015 est une opportunité importante pour évaluer les Objectifs du Millénaire et pour entamer un dialogue mondial qui permette de cerner les méthodes qui peuvent augmenter l'efficacité, l'équilibre et la durabilité du développement. UNICEF Belgique suit ces débats de très près et plaide pour que les enfants et leurs droits soient au centre des préoccupations.

L'éducation dans les situations d'urgence.

Après trois années de campagne en faveur de l'éducation dans les situations d'urgence, le parlement a voté une résolution accordant plus d'attention à cette problématique. En avril, nous avons travaillé sur ce thème avec des jeunes. Pour eux, c'est bien la priorité n° 1. Nous avons rassemblé leurs témoignages dans un message vidéo et dans un rapport, remis aux dirigeants belges et internationaux lors de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. La vidéo a été montrée au cours d'un événement organisé en marge de l'Assemblée, « *Education cannot wait : Call to Action* », auquel le ministre de la Coopération au développement, Monsieur Labille, a pris la parole.

C'est toujours de concert avec nos partenaires que nous avons demandé plus d'attention pour l'éducation dans la coopération belge au développement, en mai, lors de la conférence *Basic Education for Change*, en collaboration avec Plan Belgique, et aussi en décembre, au cours de la conférence annuelle d'Educaid qui avait mis l'accent en 2013 sur [« Equity in Learning Outcomes : Exploring Policies, Research and Practice »](#)

Notre plaidoyer a aussi porté sur les droits de l'enfant dans le monde de l'entreprise. UNICEF Belgique souhaite sensibiliser le public à l'impact de l'action des entreprises sur les enfants et sur leurs droits. Nous voulons faire connaître les '*Children's Rights & Business Principles*' aux entreprises et aux décideurs. En septembre, à New York, la Reine Mathilde a plaidé devant un parterre de haut niveau, composé de dirigeants d'entreprises et d'experts, qui se penchaient sur les moyens d'inscrire clairement les droits des enfants dans la pratique quotidienne du monde des affaires.

UNICEF en Belgique

Lutter pour les droits de l'enfant

L'UNICEF veille sur les droits et les intérêts des enfants. Nous nous basons sur la Convention relative aux droits de l'enfant et sur une participation personnelle des enfants. UNICEF Belgique, en exerçant son influence sur les décideurs, veut les convaincre que les enfants et leurs droits doivent être placés plus haut dans l'agenda politique. L'UNICEF souhaite que les droits de l'enfant jouent un rôle décisif dans chaque décision politique, également en Belgique. Car il n'y a pas que dans les pays en développement que les droits de l'enfant sont menacés.

En Belgique, nous informons également les futurs enseignants du niveau primaire en mettant à leur disposition du matériel pédagogique sur les droits de l'enfant : dossiers pédagogiques, manuels, animations sur différents thèmes en rapport avec les droits de l'enfant.

Défendre les droits de l'enfant en Belgique

En 2013, notre plaidoyer a porté sur les thématiques suivantes:

La lutte contre la pauvreté : il faut plus que des mots.

En 2013, la Commission Européenne a accepté la **recommandation attendue depuis longtemps** ["Investing in children: breaking the cycle of disadvantage"](#).

UNICEF Belgique défend l'adoption de cette recommandation depuis 2010, sous la présidence belge de l'UE.



Cette recommandation part d'une approche multidimensionnelle, nécessaire si nous voulons nous attaquer à la pauvreté infantile de manière efficace et structurelle. La pauvreté infantile est liée aux revenus des parents, à l'accès à des services de qualité et à la participation. Cependant, malgré l'attention des autorités aux niveaux européen, fédéral et régional, de plus en plus d'enfants et de familles sont confrontés à la pauvreté. Nous poursuivons donc notre effort dans cette voie, pour une approche de la pauvreté percutante, allant au-delà des mots et des projets.

Pour rendre la pauvreté infantile tangible aux 12-18 ans, nous avons collaboré à la réalisation de ["Heb je ze wel alle 5?"](#), un projet multimédia qui repose sur une production théâtrale, un livre et un dossier pédagogique qui tournera pendant trois ans dans les écoles flamandes.

Plus d'attention aux enfants en situation d'immigration

En Belgique, la situation des enfants qui fuient leur pays laisse à désirer. UNICEF Belgique a continué à lutter pour qu'on accorde plus d'attention aux enfants déracinés :

- Suivi du travail législatif avec une attention particulière pour l'impact de la politique d'immigration sur les enfants et pour la loi relative à l'interdiction de l'enfermement des enfants dans les centres fermés. Paradoxalement, cette loi, sensée protéger les enfants, ouvre la voie à la détention des enfants avec leurs familles dans des espaces d'habitation installés...dans les centres fermés !
- Collaboration avec les ONG au sein de la [Plateforme Mineurs en Exil](#).
- Collaboration avec UNICEF Suède et UNICEF Pays-Bas pour analyser la situation des enfants immigrés issus de divers pays d'origine.

Les services concernés ne disposent pas souvent de ces informations spécifiques. Nous voulons mettre à leur disposition de meilleures informations afin qu'ils tiennent davantage compte de l'intérêt de l'enfant dans les politiques et procédures de l'immigration.

Cette année, UNICEF Belgique s'est prononcé à deux reprises contre des mesures néfastes aux enfants :

- L'élargissement des SAC (Sanctions administratives communales). Les autorités communales peuvent entre autres abaisser l'âge des sanctions administratives communales à 14 ans et en augmenter le montant. UNICEF Belgique a souligné que les mesures asociales de la législation SAC sont peu conformes à la Convention des droits de l'enfant.
- Un projet de loi qui criminalise la mendicité en compagnie d'enfants. Le parlement s'est penché sur un projet de loi par lequel les mères qui mendient dans la rue avec leur enfant, encourrent une condamnation à un emprisonnement de 1 à 5 ans et au paiement d'une amende de quelques milliers d'euros. La place des enfants n'est certes pas dans la rue, mais l'incarcération des mères mendiantes ne résoudra pas la problématique de la mendicité. Les familles qui mendient pour survivre ont besoin d'un suivi social et non de poursuites judiciaires. Le projet de loi a été retiré, mais la réponse sociale se fait attendre. Il reste donc du pain sur la planche.



What do you think

La pauvreté et l'éducation. En 2013, nous avons tiré la sonnette d'alarme.

En 2013, UNICEF Belgique a dénoncé la fracture sociale que connaît l'enseignement dans notre pays et qui demande une réponse urgente. Depuis 2 ans, nous avons travaillé avec environ 1.000 enfants vivant dans la pauvreté pour mieux cerner les mécanismes et les pièges en matière d'égalité dans l'enseignement.

Les témoignages des enfants démontrent à quel point l'école peut blesser ou exclure.

Notre pays bat le record des inégalités à l'école. Les nombreuses voix qui s'expriment dans ce rapport démontrent le caractère urgent d'un changement en la matière. Ce signal nous a encouragés à intensifier notre travail de plaidoyer, de sensibilisation et de formation.

De nombreux acteurs et experts partagent ce sentiment d'urgence. Mais nous voulons également affirmer que rien n'est inévitable. Les choses peuvent évoluer. Le 20 novembre 2013, nous avons réuni des experts en la matière pour approfondir la question de l'inégalité tenace enracinée dans le système scolaire de notre pays, qui est incompatible avec la perspective des droits de l'enfant. La Reine Mathilde, Présidente d'honneur d'UNICEF Belgique, a présidé cette rencontre, qui a eu lieu avec le soutien d'ING.



Les droits de l'enfant dans l'enseignement belge

L'éducation au développement et aux droits de l'enfant sont l'une des priorités d'UNICEF Belgique.

Nous sommes en effet convaincus de l'importance de la sensibilisation et de l'éducation aux droits de l'enfant dans le monde. Les enfants sont plus confiants et engagés lorsqu'ils connaissent leurs droits. Et ils s'aperçoivent qu'il reste encore bien des choses à réaliser dans le Sud, mais aussi en Belgique.

Le succès de nos activités pédagogiques en 2013 confirme cet intérêt :

- 600 enseignants et plus de 1.000 « Classes dans le monde » ont utilisé notre matériel éducatif sur les droits de l'enfant
- Plus de 70 volontaires actifs dans l'éducation ont dispensé des cours ou présenté des animations dans les écoles. Ils ont bénéficié de deux séances de formation organisées par l'UNICEF.
- Lors de la Journée du changement, plus de 50 actions ont été organisées par les écoles sur le thème des droits de l'enfant.
- Plus de 100 cours et animations ont été dispensés sur le bien-être des enfants dans le monde.
- 6 hautes écoles formant des instituteurs ont collaboré activement avec UNICEF Belgique sur le thème des droits de l'enfant dans le monde. Elles ont participé à l'élaboration de matériel pédagogique et ont facilité le choix du thème des droits de l'enfant pour des travaux de fin d'études, des stages et des projets de recherche.

Les enseignants du niveau primaire sont le groupe cible de notre action éducative en Belgique. Ils nous aident à ancrer réellement et durablement les droits de l'enfant dans le contenu éducatif et dans la pratique. [Les pages « Ecoles » de notre site Internet](#) leur offrent des informations et du matériel qu'ils pourront utiliser dans leurs cours.

Une campagne éducative à la portée des enfants

C'est en se penchant sur les difficultés rencontrées par les enfants burundais pour trouver une place dans les écoles à leur retour d'exil en Tanzanie que les élèves belges ont compris l'importance d'améliorer l'accès à l'éducation pour tous les enfants qui vivent dans des zones de conflit.

Un DVD pédagogique (a appuyé leur découverte. Les écoliers pouvaient y suivre six personnages symboliques et y relever six défis, aidés dans leur quête par des outils pédagogiques et des témoignages d'enfants burundais du même âge qu'eux. Ce matériel éducatif fut élaboré en collaboration avec des chargés de cours et des étudiants de différentes hautes-écoles pédagogiques.



Pour compléter leurs découvertes, en classe ou à la maison, les enfants trouveront des informations, des jeux et des propositions d'action sur le site www.unicef.be/kids, renouvelé en 2013. Le matériel éducatif réalisé par UNICEF Belgique est disponible [gratuitement en ligne](#). De quoi encourager élèves et enseignants à se mobiliser pour les droits de l'enfant.

Ils soutiennent les enfants

Sympathisants, donateurs, entreprises partenaires, volontaires et célébrités n'ont cessé de soutenir notre action tout au long de l'année. Découvrez la façon dont ils se sont engagés en faveur des enfants.

Parrains et Marraines

Les Parrains et Marraines de l'UNICEF sont les personnes qui, comme vous et moi, soutiennent les enfants par un don mensuel. Fin 2013, UNICEF Belgique pouvait compter sur 65.936 parrainages.

Nos Parrains et nos Marraines aident en permanence les enfants partout dans le monde. C'est chaque jour que les enfants les plus défavorisés ont besoin de soins, d'eau potable, d'éducation et de protection. Grâce à leur soutien régulier, nos Parrains et nos Marraines leur offrent plus que la vie, ils leur offrent un avenir!

Ce parrainage peut changer une vie.

En 2013, nous avons invité nos Parrains et nos Marraines à plusieurs événements exclusifs, notamment deux soirées théâtrales privées.

Testament et assurance-vie

En 2013, l'UNICEF a pu compter sur plus d'une trentaine de legs au bénéfice des enfants, dont un quart provenaient d'assurances-vie.

Chacun peut instituer l'UNICEF comme légataire dans son testament.

Aider l'UNICEF de cette manière permet de soutenir significativement les programmes en faveur des enfants. Les droits de succession sont réduits à 7% en Wallonie, 6.6% à Bruxelles et 8.5% en Flandre. Les droits de donation devant notaire sont de 7% entre tiers et 3% en ligne directe

Une assurance-vie peut également être contractée au bénéfice d'UNICEF Belgique.

Entreprises

Alliances avec les entreprises

Les entreprises aussi soutiennent les enfants.

L'UNICEF dépend entièrement de financements volontaires. Le soutien financier des entreprises est donc essentiel pour mener à bien notre travail.

Élargissement et approfondissement des partenariats

Aspirer à un développement économique dans un monde sûr et équitable est irréalisable si l'on ne prend pas les enfants en compte. Les partenariats avec les entreprises ne sont pas uniquement des sources de rentrées financières. UNICEF Belgique crée une relation spéciale avec l'entreprise en la sensibilisant à l'impact positif et négatif qu'elle peut avoir sur le bien-être des enfants.

Les enfants et le business

UNICEF Belgique, en collaboration avec *UN Global Compact Belgique*, fait depuis 2012 la promotion de [10 mesures fondamentales](#) qui incitent les entreprises à intégrer les droits des enfants dans leur politique de responsabilité sociétale. Cette initiative a reçu en 2013 le soutien précieux de Didier Reynders, Ministre des Affaires étrangères et de Kauri.

Quelques actions exceptionnelles de nos partenaires

Partenariat exceptionnels, actions exceptionnelles !

Un bref coup d'œil sur trois actions-phares menées par nos partenaires en 2013 :

GSK : les hobbies des employés mis à l'honneur

Tout au long de l'année, des employés de GSK Bio ont mis leurs talents personnels au service des enfants en organisant des activités de récolte de fonds pour financer l'achat [d'Ecoles en boîte de l'UNICEF](#).

Buy Aid. Café + UNICEF: une formule gagnante

Buy Aid soutient fidèlement l'UNICEF depuis sept ans. Cette firme offre à notre organisation 10% du prix de vente de chaque kilo de café acheté par les PME en Belgique. Et cela marche! En 2013, Buy Aid a atteint le cap de 500.000€ récoltés en Belgique depuis le début du partenariat. Un beau montant mis à la disposition de l'UNICEF pour offrir un avenir meilleur aux enfants du monde. Tous les articles vendus par Buy Aid sont produits selon des critères éthiques sévères, qui prennent en compte les droits des enfants, les droits de l'homme et l'impact environnemental.

Kiwanis

Le Kiwanis International s'est engagé à lutter contre le tétanos dans le monde entier dans le [cadre du programme Eliminate](#) établi depuis 2011 avec l'UNICEF.

Son objectif ? Eliminer d'ici 2015 le tétanos chez les jeunes mères et les nouveau-nés. Cette maladie mortelle coûte chaque année la vie à 60.000 bébés et à un grand nombre de femmes. Grâce à ce partenariat, le tétanos a déjà pu être éliminé dans de nombreux pays, dont la Chine, le Laos, le Gabon et le Ghana. Nous remercions le Kiwanis pour son engagement continu dans cet ambitieux projet (5).

Nos partenaires nationaux

buy  aid



Jeunes parents

De jeunes parents partagent leur bonheur avec l'UNICEF

Quand votre enfant est né, tout vous semble aller de soi. Il y a pourtant des jeunes parents qui se rendent compte que leur enfant a vraiment beaucoup de chance. Et ils souhaitent partager leur bonheur avec des bébés du monde entier. N'est-ce pas fantastique ?

Plus de 80 parents ont ouvert une liste de cadeaux de naissance UNICEF. Depuis 2013, ils peuvent le faire via une nouvelle plate-forme en ligne qui peut héberger une page web personnelle. Les parents peuvent désormais partager leurs photos et leur histoire avec leur famille et leurs amis. Et cette famille peut, dès la naissance de l'enfant, donner un cadeau à l'UNICEF en toute sécurité.

Qu'a rapporté ce partage du bonheur d'être parent en 2013 ? Plus de 60.000€. L'UNICEF a investi ces dons dans du matériel, par exemple des pèse-bébés, afin d'offrir un bon départ dans la vie à des bébés du monde entier.

Ouvrir une liste de cadeaux de naissance UNICEF, c'est très simple [via notre site Internet](#).

Et les parents ? Ils sont très contents de cette initiative !

« Avec l'UNICEF, nous croyons très sincèrement en l'importance de la santé et de l'éducation des enfants pour le développement d'un pays. Nous admirons par ailleurs la manière avec laquelle l'UNICEF met sa mission en pratique dans le monde entier. Cela nous semble aussi chouette d'offrir à d'autres jeunes familles une partie du bonheur que nous ressentons avec notre enfant. L'UNICEF nous simplifie les choses. Il communique rapidement et nous savons à tout moment qui nous a fait des cadeaux et quel matériel a été expédié. C'est vraiment une belle expérience. ! » la maman et le papa de Pauline.



© UNICEF/Leonie Marinovich

Happy Pack'ers

Pas moins de 4.856 personnes ont acheté un cadeau original en 2013: un HappyPack. Au total, cette action a rapporté 145.418 €.

Un HappyPack est vraiment un cadeau de valeur, un cadeau qui a un sens. Avec un HappyPack on rend plus de personnes heureuses qu'on ne peut l'imaginer. On peut, par exemple, [acheter des moustiquaires via notre HappyPack](#). Un certificat-cadeau y est joint, que l'on peut donner au héros du jour. La moustiquaire ira à des enfants qui ont besoin d'une protection contre la malaria. De cette manière, avec un seul cadeau, vous rendez beaucoup de gens heureux.



Que ce soit des moustiquaires, des vélos, des vaccins, des glacières, des cahiers ou des kits scolaires, chaque HappyPack sauve des vies. Donc, pour la Saint-Valentin, un anniversaire ou une naissance, la fête des mères ou la fête des pères et à l'occasion des fêtes de fin d'année, il est possible de faire un cadeau précieux. Toute occasion est bonne pour surprendre quelqu'un avec des vaccins contre la polio ou des vêtements d'hiver.

Merci à tous ceux qui, en 2013, ont fait un cadeau HappyPack.

Ambassadeurs

Ils mettent leur notoriété au service des enfants et nous aident à attirer l'attention du public et des médias sur le vécu des plus vulnérables.

Quelques engagements de nos Ambassadeurs en 2013 :

Le 22 avril, Place de la Monnaie, à Bruxelles, **Alain Hubert et Helmut Lotti** sont venus soutenir les victimes du conflit syrien en participant à l'action "Un thé pour la Syrie" du Consortium Syrie 12-12.



Le 26 mai, **Dixie Dansercoer** participait aux 20 KM de Bruxelles. Il était l'un des nombreux coureurs à arborer les couleurs de l'UNICEF durant la célèbre course bruxelloise. Sur sa lancée, Dixie a également pris part à l'Ecotrail, le 14 septembre, et parcouru la distance de 80 kilomètres.

Le 21 juin, **Frank De Winne** était présent à la cérémonie de clôture organisée par notre partenaire GlaxoSmithKline durant laquelle le personnel de l'entreprise a présenté les différentes actions qu'il a menées bénévolement pour financer des Ecoles en boîte de l'UNICEF.



Le 3 octobre, **Helmut Lotti** a chanté au Stade Roi Baudouin à l'occasion de la journée ING. Le personnel de l'entreprise, sponsorisé dans sa course, a parcouru plusieurs tours de stade afin de récolter des fonds pour des programmes éducatifs de l'UNICEF. Auparavant, Helmut était également présent à Gand le 15 avril pour l'inauguration du porte-plume MONTBLANC commercialisé au profit de l'UNICEF. Enfin, le 17 novembre, il s'est attaqué aux 30 étages et 466 marches de l'hôtel Sheraton à Bruxelles lors du Stair Climbing Race.

Le 22 octobre, **Axelle Red** a lu des contes pour enfants à l'occasion du lancement de la campagne Soft Toy d'IKEA.



Volontaires

En 2013, des centaines de volontaires ont consacré une partie de leur temps libre à soutenir UNICEF Belgique. Ils défendent notre mission et notre action avec dévouement afin d'améliorer la situation des enfants partout dans le monde.

Nos volontaires dans les groupes locaux se réunissent régulièrement pour organiser des activités au profit de l'UNICEF. Ils rassemblent des fonds et font connaître les droits de l'enfant en Belgique.

Leur imagination n'a pas de bornes. En 2013, nos volontaires ont mis plus de 300 actions sur pied. Ils ont participé à des quizz, couru, fait du vélo, dansé, se sont baladé, ont chanté, mangé et fait la fête. Ils ont organisé des pièces de théâtre, des brocantes et des expositions et ont mené des ateliers interactifs autour des droits de l'enfant et sur l'enseignement dans les situations d'urgence.

De cette manière, ils attirent l'attention sur la situation des enfants dans le monde et sur le travail réalisé par l'UNICEF.

Ces trois dernières années, ils ont même réussi à convaincre des dizaines de milliers de personnes de signer notre pétition en faveur de l'éducation dans les situations d'urgence.

Nous pouvons également compter sur leur soutien pour renforcer la présence de l'UNICEF lors d'événements organisés par nos partenaires. Ainsi en 2013, dans le cadre de la campagne « rentrée des classes », ils se sont rendus dans les magasins IKEA pour sensibiliser le personnel au travail de l'UNICEF. Ils étaient aussi nombreux au Midzomernachtrun, le semi-marathon nocturne organisé à Gand, Bruges et Courtrai au cœur de l'été. 150 collaborateurs de GSK ont pris eux-mêmes l'initiative de former un groupe de volontaires. Ils organisent régulièrement des activités de récolte de fonds en faveur des enfants.

L'année passée, UNICEF Belgique a pu compter quotidiennement sur l'aide d'innombrables volontaires spécialisés qui réalisent des traductions, apportent de l'aide pour les mailings et prennent des photos lors d'événements. Ces volontaires ont souvent une qualification professionnelle qu'ils mettent bénévolement au service de notre organisation.

Nos volontaires sont indispensables et représentent une valeur inestimable pour UNICEF Belgique.

Nous leur sommes très reconnaissants pour leur implication inconditionnelle. Nous espérons pouvoir continuer à compter sur leur soutien au cours des prochaines années!



Sportifs

Joggeurs avides de kilomètres, marcheurs actifs, nageurs passionnés, basketteurs mordus, joueurs de hockey et adeptes de sport en général ont aussi pu aider les enfants l'année dernière, par le biais de l'initiative « Sport for UNICEF ».

Pourquoi le sport?



L'UNICEF a de plus en plus recours au sport en appui de ses programmes. Le sport unit les gens, les enfants et les adultes, et favorise l'amitié et le fair-play. En outre, le droit au sport et au jeu est un droit fondamental garanti par la Convention des droits de l'enfant. Le sport est nécessaire à l'épanouissement physique, mental et social des enfants et des jeunes.

Il a un effet positif sur le rendement scolaire et contribue à améliorer la santé. Le sport procure enfin un sentiment de sécurité et aide les enfants à s'intégrer socialement.

Sur le terrain

Dans le travail de l'UNICEF sur le terrain, le sport et le jeu ne sont pas une fin en soi, mais ils permettent aussi d'ouvrir le dialogue sur des sujets importants pour les jeunes tels que le sida, la violence sexuelle et l'égalité entre les garçons et les filles. Le sport rend les enfants plus endurants et contribue à les amener vers des bons choix pour leur avenir.

En Belgique aussi

Dans notre pays, le sport peut également être utilisé pour promouvoir la solidarité avec les enfants des pays en développement. « Sport for UNICEF » a été conçu comme une plateforme ouverte à tout le monde.

Beaucoup d'athlètes amateurs, quel que soit leur niveau ou leur âge, souhaitent faire « quelque chose » pour les enfants. Ils sont prêts à fournir des efforts individuels ou collectifs, et de dépenser leur énergie pour une bonne cause.

En pratique, c'est très simple. Les sportifs solidaires peuvent enregistrer leurs actions [sur notre site Internet](#). Leur famille et leurs amis peuvent alors les parrainer et soutenir ainsi les projets de l'UNICEF.



Autorités

Chaque année, UNICEF Belgique peut compter sur un important soutien financier de différentes autorités du pays et de l'Union européenne. En 2013, leur contribution s'est élevée à 1,4 million d'euros. Les fonds ont été utilisés pour les programmes de l'UNICEF dans le monde mais également en Belgique. Nous les remercions toutes ici pour leur généreux soutien:

- la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire - DGD (Sensibilisation, information et plaidoyer pour les droits de l'enfant dans le monde et en Belgique, éducation au développement)
- Wallonie Bruxelles International (« Ecoles et villages assainis » au Katanga en République démocratique du Congo et réponse à la situation d'urgence aux Philippines)
- la Fédération Wallonie-Bruxelles (projet de participation des jeunes en Belgique « What Do You Think ? »)
- la Région de Bruxelles-Capitale (« Écoles Assainies » dans la périphérie de Lubumbashi en République démocratique du Congo)
- le Département flamand des Affaires étrangères (réponse à la situation d'urgence aux Philippines, amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement au Malawi, et projet pilote pour la création participative d'un outil pédagogique digital portant sur les droits de l'enfant et le développement)
- la Commission européenne (Meilleure information sur la situation des droits de l'enfant dans les pays d'origine des enfants migrants en Europe)
- les 27 villes et communes suivantes : Balen, Bassenge, Berloz, Beveren-Waas, Comines-Warneton, De Haan, Deinze, Gavere, Hoeilaart, Hulshout, Kapelle op den Bos, Kapellen, Lierneux, Lincet, Londerzeel, Lubbeek, Marchin, Moerbeke, Nazareth, Nijlen, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Ramillies, Sint-Niklaas, Weelde, Wortegem et Yvoir.

Evénements

UNICEF Belgique est auprès des enfants du monde, en permanence. Mais il est aussi près de chez vous ! Découvrez un aperçu de nos actions locales en 2013.

35e édition du tournoi de tennis d'Aartselaar

Le tournoi de tennis annuel du club S.V. Aartselaar au profit de l'UNICEF, qui en est à sa 35ième édition, a rapporté quelque 27.000 euros. Cette somme a contribué au financement du programme d'enregistrement des naissances au Libéria. Chaque enfant a droit à l'enregistrement de sa naissance. Dans six régions du Libéria, l'UNICEF a mis en place un programme pour que 80% des enfants soient enregistrés à leur naissance et reçoivent chacun un certificat de naissance.

Starwood Hotels Brussels et Helmut Lotti : 466 marches pour les enfants

Pour la troisième année consécutive, Starwood Hotels Brussels a organisé le 17 novembre sa Stair Climbing Race. 30 étages et 466 marches à grimper de l'un des plus hauts buildings de la capitale, l'hôtel Sheraton Brussels, rien que pour la bonne cause. Le parrain de l'action était cette année Helmut Lotti, ambassadeur bénévole d'UNICEF Belgique, qui a montré l'exemple.

Chacun peut gravir les 466 marches à son propre rythme. L'essentiel est plus que jamais de participer, bien qu'une récompense attende la grimpeuse et le grimpeur les plus rapides, qui ont été sacrés Roi et Reine du Sheraton Brussels pour un an.

Une telle montée est un effort physique intense pour la bonne cause. Chaque participant fut en effet invité à faire un don de 15 € en faveur de « Road to Awareness », un programme de l'UNICEF en faveur des enfants nomades du Nigéria et du Cameroun, financé par les Starwood Hotels et leurs partenaires.

20 KM de Bruxelles pour « Sport for UNICEF »

Le 26 mai s'est déroulée la 34e édition des 20 km de Bruxelles. Plus de 500 coureurs enthousiastes et motivés, collaborateurs des partenaires de l'UNICEF que sont HP, GSK biologicals, P&G et ING, ainsi que le groupe "Expats for UNICEF", ont couru sous les couleurs de « Sport for UNICEF », en compagnie de Dixie Dansercoer, notre ambassadeur bénévole. Grâce à l'argent récolté par le parrainage de leurs familles, collègues et amis, les coureurs ont soutenu la campagne « Un pas de plus vers l'école » en faveur de l'éducation dans les zones rurales.



UNICEF Belgique et la Midzomernachtrun de Gand

Deux parcours (10 ou 15 km) avec un départ à 22 heures du Topsportal de Gand, permettent de profiter du centre historique de Gand lors d'une des plus longues et plus belles nuits de l'année. Outre ce défi sportif, la Midzomernachtrun propose aussi de la musique, des spectacles, de l'ambiance, de la lumière et du feu !

En 2013, Gentloopt a choisi de soutenir l'UNICEF lors de la Midzomernachtrun. Pour chaque don de 2 €, Gentloop a versé 1€ supplémentaire. Plus de 2.000 coureurs sur les 5.000 engagés dans la course ont ainsi pu poser un acte de solidarité avec les enfants.

Les entreprises et les associations ont également été invitées à réserver une place dans la zone prévue pour l'UNICEF.

Ecotrail

Le 14 septembre 2013, était organisé pour la deuxième année consécutive l'Ecotrail de Bruxelles, au pied de l'Atomium. Outre la distance reine de 80 km, cette deuxième édition proposait le 80 km « Run-Bike-Run » (en trio : un coureur et deux cyclistes), le trail de 50 km et un de 26 km.

L'Ecotrail a également présenté une course en duo de 19 km, soit en marchant soit en courant, au profit de l'UNICEF. Par duo participant, 8 € ont été versés à l'UNICEF pour la campagne « Un pas de plus vers l'école ».

Dixie Dansecoer, ambassadeur bénévole d'UNICEF Belgique, a également relevé ce défi sportif et humanitaire.

Annexes

1. Le Conseil d'administration en 2013
2. Compte de résultats et balance 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION - RAAD van BEHEER 2013

(Situation décembre 2013)

MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LEDEN VAN HET BUREAU EN DE RAAD VAN BEHEER

PRÉSIDENTE D'HONNEUR – EREVOORZITSTER :

S.A.R. la Reine Mathilde de Belgique – H.K.H. de Koningin Mathilde van België

PRESIDENT - VOORZITTER :

De heer Eddy **Boutmans**

VICE-PRESIDENTS - ONDERVOORZITTERS :

Monsieur Claude **Katz**
De heer Marc **Van Boven**
Monsieur Christian **Wiener**

AUTRES MEMBRES DU BUREAU - ANDERE LEDEN VAN HET BUREAU :

De heer Ludo **De Keulenaer**
Madame Nathalie **de 'T Serclaes**
Madame Christine **Dumoulin**
Mevrouw Ria **Heremans – Van Elslande**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LEDEN VAN DE RAAD VAN BEHEER

ADMINISTRATEURS - BEHEERDERS :

Madame Anne-Marie **Bigonville**
De heer Jean Francis **Claerhout**
Madame Véronique **Culliford**
Mevrouw Hilda **Craeybeckx** (op 8 augustus 2013 overleden)
De heer Hugo **Devlieger**
De heer Léonard **De Vos**
Madame Isabelle **Jortay**
Monsieur René **Larsimont**
Professeur Jacques **Prignot**
De heer Pierre **Van Damme**
De heer René **Van Den Bosch**
De heer Joannes **Vanderhaeghe**
Monsieur Jean-Mary **Vivier**
Professor Dr. Eugeen **Verhellen** (tot april 2013)

OBSERVATEURS - REPRESENTANTS DES GOUVERNEMENTS WAARNEMERS - VERTEGENWOORDIGERS VAN DE REGERINGEN

Madame Marie-Paule **Duquesnoy**
Madame Claire **Guffens** (à partir de février 2013)
De heer Jan **Vanhee**

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>135.132,01</u>	<u>160.559,19</u>
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	767,73	2.133,92
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	93.501,06	118.062,05
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété.....		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	6.697,03	6.351,42
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété.....		231	6.697,03	6.351,42
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	66.107,69	87.866,97
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	66.107,69	87.866,97
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	20.696,34	23.843,66
Appartenant à l'association ou de la fondation en pleine propriété		261	20.696,34	23.843,66
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
	5.4/			
Immobilisations financières	5.5.1	28	40.863,22	40.363,22
Entités liées	5.13	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	5.13	282/3		
Participations.....		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	40.863,22	40.363,22
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	40.863,22	40.363,22

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>10.437.275,66</u>	<u>11.422.056,76</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		5.788,13
Stocks		30/36		5.788,13
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		5.788,13
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	3.224.109,83	4.297.015,71
Créances commerciales		40	203.762,22	174.548,71
Autres créances		41	3.020.347,61	4.122.467,00
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.5.1/ 5.6	50/53	5.807.388,00	6.285.869,27
Valeurs disponibles		54/58	1.349.683,48	714.828,31
Comptes de régularisation	5.6	490/1	56.094,35	118.555,34
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	10.572.407,67	11.582.615,95

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
FONDS SOCIAL		10/15	1.635.752,66	1.646.111,20
Fonds de l'association ou de la fondation		10	33.739,48	33.739,48
Patrimoine de départ		100	33.739,48	33.739,48
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.7	13	1.582.500,00	1.582.500,00
Résultat positif (néгатif) reporté(+)/(-)		14	472,49	472,49
Subsides en capital		15	19.040,69	29.399,23
PROVISIONS		16	260.000,00	80.000,00
Provisions pour risques et charges		160/5	260.000,00	80.000,00
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	40.000,00	30.000,00
Autres risques et charges	5.7	163/5	220.000,00	50.000,00
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	5.7	168		
DETTES		17/49	8.676.655,01	9.856.504,75
Dettes à plus d'un an	5.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus		42/48	5.686.638,29	5.844.797,73
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.8	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	697.500,75	560.815,61
Fournisseurs		440/4	697.500,75	560.815,61
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.8	45	285.231,20	255.598,54
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9	285.231,20	255.598,54
Dettes diverses		48	4.703.906,34	5.028.383,58
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	4.703.906,34	5.028.383,58
Comptes de régularisation	5.8	492/3	2.990.016,72	4.011.707,02
TOTAL DU PASSIF		10/49	10.572.407,67	11.582.615,95

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	21.266.628,89	17.328.417,66
Chiffre d'affaires	5.9	70	826.587,24	885.625,08
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction).....(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	5.9	73	20.146.708,29	16.078.704,52
Autres produits d'exploitation		74	293.333,36	364.088,06
Coût des ventes et des prestations		60/64	21.286.050,35	17.368.962,30
Approvisionnements et marchandises		60	2.122.156,95	1.856.304,49
Achats		600/8	2.113.888,20	1.850.518,24
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	8.268,75	5.786,25
Services et biens divers		61	1.052.577,57	1.022.957,11
Rémunérations, charges sociales et pensions	5.9	62	2.527.432,50	2.532.884,76
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	51.234,74	40.896,88
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	5.9	631/4	-2.480,62	1.736,53
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	5.9	635/8	180.000,00	-204.000,00
Autres charges d'exploitation	5.9	640/8	15.355.129,21	12.118.182,53
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration.....(-)		649		
Résultat positif (néгатif) d'exploitation		9901	-19.421,46	-40.544,64
Produits financiers		75	32.434,60	33.737,27
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants.....		751		
Autres produits financiers	5.10	752/9	32.434,60	33.737,27
Charges financières	5.10	65	13.013,14	12.683,51
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651		
Autres charges financières		652/9	13.013,14	12.683,51
Résultat positif (néгатif) courant (+)/(-)		9902		-19.490,88

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.10	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)(+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.10	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		669		
Résultat positif (négatif) de l'exercice(+)/(-)		9904		-19.490,88

RÈGLES D'ÉVALUATION

WAARDERINGREGELS

1.VAST ACTIEF

Het vast actief wordt aan zijn aankoopwaarde opgenomen in de balans.
De waarde van het rollend materieel wordt vermeerderd met niet aftrekbare BTW.
Het vast actief wordt afgeschreven volgens het volgende schema:

Omschrijving Afschrijvingsmodaliteit Afschrijvingsritme

Gebouwen Lineair 3.11%
Inrichting gebouwen Lineair 10% - 33.33%
Rollend Materieel Lineair 20%
Bureaumateriaal Lineair 20%
Meubilair Lineair 20%
Informatica Hardware Lineair 33.33%
Informatica Software Lineair 33.33%

Aankopen van minder dan 250€ worden niet geactiveerd, zij worden direct in de kosten opgenomen.

2.WAARBORGEN

Waarborgen worden tegen nominale waarde geactiveerd.

3.VOORRADEN

De voorraden worden in de balans opgenomen aan de aankoopwaarde. Een waardevermindering van 30% wordt toegepast op alle voorraden waarvan de aankoop ligt in de periode boekjaar-1.

4.SCHULDVORDERINGEN OP MEER DAN 1 JAAR EN SCHULDVORDERINGEN OP MINDER DAN 1 JAAR

De schuldvorderingen worden in de balans opgenomen aan hun nominale waarde.
Een waardevermindering wordt toegepast op alle schuldvorderingen waarvan de realiseerbare waarde lager is dan de nominale waarde.
Er wordt ook een waardevermindering toegepast indien een schuldvordering wordt geprotesteerd of wanneer een schuldvordering oninbaar is geworden.

5.GELDBELEGGINGEN EN LIQUIDE MIDDELEN

Geldbeleggingen en liquide middelen worden in de balans opgenomen aan hun nominale waarde.

6.OVERLOPENDE REKENINGEN

Een objectieve weergave van de overlopende rekeningen wordt gestaafd door de nodige documenten.

7.SCHULDEN VAN MEER DAN 1 JAAR EN SCHULDEN VAN MINDER DAN 1 JAAR

Alle schulden worden aan nominale waarde opgenomen in de balans.

8.EVOLUTIE VAN TEGOEDEN EN SCHULDEN DIE VERBONDEN ZIJN MET VREEMDE MUNTEN

De conversie naar Euro gebeurt aan de hand de wisselkoersen van vreemde munten. De aankoopwaarde wordt gebaseerd op de wisselkoers in de maand van het ontstaan van het tegoed of schuld.
Op 31 december worden de rekeningen in vreemde deviezen geëvalueerd op basis van de dagkoers en aangepast in de balans.
De conversieverschillen worden onmiddellijk opgenomen in het resultaat.

9.VOORZIENINGEN VOOR RISICO'S EN KOSTEN.

Een gedetailleerde opgave laat toe om elk risico en/of kost individueel en objectief te valoriseren.
Jaarlijks wordt een provisie van 10.000,00€ aangelegd, deze provisie moet toelaten om de 10 jaar de burelen te her oprissen. Beslissing op Raad van Bestuur van datum 22 februari 2011.

10.BESTEMDE FONDSSEN (sociaal passief).

Jaarlijks wordt aan de hand van een berekening door de HR-manager het sociaal passief vastgesteld. Indien nodig wordt dit sociaal passief aangepast.
Het Sociaal passief dekt de vergoeding van de volledige staf in geval van ontbinding of beëindiging van de activiteiten.

11.RESERVES.

UNICEF BELGIE legt geen reserves aan tenzij uitzonderlijke bestemde fondsen bij beslissing van de Raad van Bestuur.

RÈGLES D'ÉVALUATION

12.GIFTEN IN NATURA.

Alle belangrijke giften in natura (gedefinieerd als deze waarvan de marktwaarde minimaal 25.000 euro bedraagt) die de doelstelling van UNICEF BELGIE rechtstreeks ondersteunen worden in rekening genomen aan de marktwaarde.

Giften die de operationele werking van de organisatie ondersteunen en die niet vallen onder de definitie van materieel vast actief worden niet opgenomen.

Enkel giften waarbij schriftelijk bevestigd is dat zij worden geschonken aan UNICEF BELGIE worden opgenomen in de rekeningen.